

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Vers la création d'une banque postale

Le gouvernement, qui a tenu hier sa réunion hebdomadaire sous la présidence du Premier ministre Nadir Larbaoui, a examiné plusieurs dossiers stratégiques, dont celui relatif à la création d'une nouvelle banque postale. P 3



MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE STRATÉGIE DE MODERNISATION

Sélection de deux ports comme projet pilote

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a instruit de sélectionner deux ports comme projet pilote pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de modernisation, dans l'objectif d'évaluer son efficacité avant sa généralisation aux autres ports nationaux, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

P 2

D'UNE VALEUR DE 50,8 MILLIARDS DE DOLLARS

Plus de 15 500 projets enregistrés par l'AAPI

L'Algérie est le théâtre d'une transformation économique majeure, portée par une ferme volonté politique. Depuis le 1er novembre 2022, la nouvelle impulsion donnée par l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) a déjà permis l'enregistrement de 15 508 projets. Ces initiatives, représentant un investissement colossal de 50,8 milliards de dollars, promettent la création de plus de 372 000 emplois, confirmant, selon Omar Rekkache, directeur général de l'AAPI, "une véritable mutation du climat des affaires en Algérie".

P 5

DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)

Un axe stratégique pour soulager le budget de l'État

Alors que plus de 40 pays africains ont déjà mis en place des cadres juridiques pour le financement en mode Partenariat Public-Privé (PPP), l'Algérie amorce enfin sa mue. La Caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED) s'active à structurer cette nouvelle voie, afin de soulager un budget de l'État de plus en plus sollicité et de moderniser la gestion des grands projets d'infrastructure.

P 5

AVEC LA PARTICIPATION DE 22 EXPOSANTS

Algeria Rail Expo 2025
s'ouvre à Oran P 2

COLLECTE DES PEAUX DE MOUTONS

**Un levier pour développer
la filière textile et cuir P 4**

AFREXIMBANK

**L'Algérie, un modèle de
soutenabilité extérieure
dans une Afrique sous
pression P 16**

PORT D'ALGER
**Le navire «Sedrata»
accoste après
la levée des réserves
en Belgique**

Synthèse R E.

Le navire algérien "Sedrata", appartenant à la Compagnie nationale algérienne de navigation (Cnan El-Djazair), a accosté mardi au port d'Alger après la levée des réserves administratives et techniques qui l'empêchaient de quitter le port belge d'Anvers depuis plus de trois ans. Le secrétaire général du ministère des Transports, Abdelghani Dridi, a supervisé la cérémonie d'accueil du navire, en présence de responsables du ministère et de représentants du Groupe algérien de transport maritime (Gatma). Dans une déclaration à la presse, à l'issue de son inspection du navire, M. Dridi a affirmé que ce dernier vient renforcer la flotte maritime commerciale nationale, qui compte actuellement 12 navires, précisant que le "Sedrata" est le dernier navire ayant fait l'objet d'une levée de réserves au niveau des ports étrangers. Il a également annoncé l'arrivée aujourd'hui, mercredi d'un deuxième navire au port de Djendjen (Jijel), après une opération de maintenance périodique à l'étranger et d'un troisième navire en juillet prochain à l'issue de la même procédure. Le même responsable a souligné la nécessité de respecter les normes techniques et administratives afin d'éviter que les navires nationaux ne soient soumis à des restrictions dans les ports internationaux, affirmant la disposition de la flotte nationale à contribuer au soutien du commerce extérieur, notamment en matière de promotion des exportations. M. Dridi a salué les efforts déployés par les différents établissements sous tutelle, l'ambassade d'Algérie à Bruxelles et l'équipage du navire "Sedrata", qui ont contribué, a-t-il dit, à l'accélération du règlement de la situation du navire et à sa remise en service.

FONCIER TOURISTIQUE

L'opération d'assainissement se poursuit

Le problème du foncier touristique se résume à des difficultés d'accès et de gestion des terrains destinés au développement du tourisme. Ce manque de maîtrise des opérations d'équipement, les retards dans la mise en place des outils de gestion et l'insuffisance des moyens affectés à l'Agence nationale de gestion touristique sont autant de facteurs qui entravent le développement du secteur.

Par Réda Hadi

Ajouté à cela, le dénombrement des zones affectées à ce secteur dont le projet n'a pas abouti. Aussi, pour évaluer l'état d'avancement du projet d'assainissement du foncier touristique, Mme Houria Medahi, ministre du Tourisme et de l'Artisanat, a présidé une séance de travail pour évaluer l'état d'avancement du dossier d'assainissement du foncier touristique. Cette séance s'inscrit dans le cadre de la poursuite des séances de travail présidées par la ministre pour le «suivi de l'avancement de l'opération d'assainissement du foncier touristique, visant l'annulation du déclassement total ou partiel de certaines zones d'expansion touristique ayant perdu leur cachet touristique en raison de l'expansion urbaine et de la réalisation de certains programmes publics dans ces régions». L'opération permettra selon des sources, d'améliorer l'offre foncière touristique dans le cadre des nouvelles mesures mises en place, en mettant à disposition des lots touristiques exempts d'entraves. De même qu'elle

permettra également la régularisation des différents projets situés dans les zones proposées à l'annulation, lesquelles seront reclassées en dehors du foncier touristique. A cela, le ministère a préparé un dossier d'assainissement du foncier touristique, en coordination avec les autorités locales des wilayas, présenté par la Direction du développement touristique (DDT), et l'opération a concerné 78 zones d'expansion touristique réparties sur 23 wilayas. Ces zones, sont réparties sur 29 zones concernées par le déclassement complet de la Zone d'expansion touristique (ZET), réparties sur 16 wilayas, et dont les biens fonciers ont été consommés à plus de 80 %. L'opération touche également 49 zones concernées par un déclassement partiel, avec prélèvement des parties occupées et ajustement de leurs frontières, réparties sur 14 wilayas. Dans le même contexte, madame la ministre a donné des instructions pour préserver les zones forestières situées dans les zones d'expansion touristique afin de les exploiter comme espaces de loisirs et de détente, ainsi que pour protéger les terres agricoles en évi-

tant leur intégration dans les zones aménageables, afin de préserver leur vocation agricole. Après avoir pris connaissance de la situation du portefeuille foncier dans les zones d'expansion touristique à l'issue de l'opération d'assainissement, madame la ministre a souligné la nécessité d'une exploitation optimale du foncier touristique, conformément à la stratégie du secteur visant à développer le tourisme intérieur, en réponse à une demande croissante, et à réaliser un développement économique local. Elle a également insisté sur l'importance de soutenir l'investissement dans toutes les formes de tourisme : balnéaire, thermal, de montagne et saharien, en fonction des atouts de chaque zone d'expansion touristique, en mettant à disposition un foncier aménagé sur la plateforme de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), afin d'attirer des investisseurs pour la réalisation de projets dans le cadre d'un tourisme intégré, incluant des services et infrastructures contribuant au développement de l'économie touristique.

MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE STRATÉGIE DE MODERNISATION

Sélection de deux ports comme projet pilote

Par R E.

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a instruit de sélectionner deux ports comme projet pilote pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de modernisation, dans l'objectif d'évaluer son efficacité avant sa généralisation aux autres ports nationaux, a indiqué mardi un communiqué du ministère. Le ministre s'exprimait ainsi lors d'une réunion de coordination qu'il a présidée, pour la présentation de la stratégie de gestion et de développement des ports nationaux, en présence du directeur général du groupe des services portuaires (Serport), du directeur général de la Marine marchande et

des ports (DMMP), et des cadres du ministère", précise le communiqué. La réunion de coordination a porté sur un exposé technique détaillé sur les perspectives de développement des ports et l'amélioration de leur performance au niveau organisationnel et logistique, conformément aux normes internationales adoptées dans le domaine de la gestion des infrastructures portuaires. Dans son intervention lors de la rencontre, M. Sayoud a réaffirmé son plein appui aux démarches visant à développer le secteur, mettant l'accent sur la nécessité d'adopter une approche réaliste qui repose sur la gestion sur le terrain basée sur les résultats obtenus, tout en veillant au suivi périodique de la cadence d'exé-

cution des projets. Le ministre a souligné, par ailleurs, l'importance de mettre en place des groupes de travail spécialisées qui se chargeront du suivi sur le terrain des projets et de leur état d'avancement de manière périodique, en s'appuyant sur des indicateurs précis, afin d'atteindre les objectifs tracés dans les délais impartis. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à moderniser les infrastructures de base et à améliorer la performance des ports, étant un pilier essentiel pour développer l'économie nationale et renforcer la dynamique commerciale, selon le communiqué du ministère.

AVEC LA PARTICIPATION DE 22 EXPOSANTS

Algeria Rail Expo 2025 s'ouvre à Oran

Par Selma R.

La première édition du Salon international de l'industrie et des infrastructures ferroviaires, baptisé « Algeria Rail Expo 2025 », a été inaugurée, hier au Centre des conventions (CCO) Mohamed Benahmed d'Oran, avec la participation de 22 exposants nationaux et étrangers. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation économique de quatre jours a été présidée par le Secrétaire général (SG) du ministère des Transports, Djamel-Eddine

Abdelghani Dridi. Ce salon constitue une opportunité pour les professionnels du secteur de découvrir les dernières innovations et technologies dans le domaine ferroviaire, ainsi que de s'informer sur les nouvelles solutions pour le développement des infrastructures ferroviaires en Afrique. Placée sous le patronage du ministre des Transports, Saïd Sayoud, cette première édition réunit l'ensemble des métiers et acteurs majeurs du secteur, incluant des entreprises spécialisées dans la construction d'infrastructures, des fabricants

d'équipements, de câbles électriques, de locomotives, de wagons, ainsi que des systèmes de signalisation, a indiqué le Commissaire du salon, Mourad Cheboub. Dédiée à l'innovation, aux technologies et aux solutions ferroviaires, la manifestation accueille les principaux intervenants du marché national et international, ainsi que des décideurs, experts et entreprises de premier plan dans l'industrie ferroviaire. Cette manifestation vise à offrir une plateforme d'échange optimale destinée à promouvoir le savoir-faire dans l'industrie ferroviaire, à créer des opportuni-

tés de partenariat, et à faciliter les échanges autour des défis et solutions liés au rail en Afrique. A cette occasion, les organisateurs ont programmé une série de conférences portant notamment sur «L'industrie ferroviaire en Algérie, vecteur de développement régional pour une meilleure logistique», «L'industrie ferroviaire et la transition énergétique en Algérie», «Le développement durable et l'impact environnemental du chemin de fer» et «La mise en œuvre de projets de signalisation ferroviaire grâce aux compétences algériennes».

Quotidien économique

Les EnjeuxEco

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Vers la création d’une banque postale

Le gouvernement, qui a tenu hier sa réunion hebdomadaire sous la présidence du Premier ministre Nadir Larbaoui, a examiné plusieurs dossiers stratégiques, dont celui relatif à la création d’une nouvelle banque postale.

Par Sirine R.

Intervenant sur la « Chaîne I » de la radio nationale, Ahmed Mokrani, directeur de la régulation des marchés a souligné : « Aujourd’hui, nous maîtrisons les opérations de ravitaillement sur l’ensemble du territoire national. Nous avons tiré les leçons des années passées pour mettre en place une réponse anticipative et structurée aux besoins des citoyens ». Cette stratégie s’est concrétisée durant l’Aïd el-Adha par le déploiement d’un dispositif de permanence commercial d’une ampleur inédite. Au total, 55 682 commerçants ont été mobilisés, incluant 677 boulangeries, 30 727 opérateurs en produits alimentaires et fruits et légumes, ainsi que 17 600 professionnels d’autres activités et services. La continuité de la production a été assurée par 547 unités essentielles, dont 157 laiteries, 343 minoteries et 47 unités d’eau minérale. Cette mobilisation a atteint un taux d’engagement exceptionnel, dépassant les 99,95 %. Mokrani a salué cet engagement des commerçants et la réactivité des équipes de contrôle, relevant à peine une soixantaine de cas de non-respect sur les trois jours de l’Aïd. En prévision de la saison estivale et de l’afflux massif de vacanciers après le 15 juillet et les examens du baccalauréat, un plan d’action renforcé a été mis en œuvre dans les 14 wilayas côtières. Ce dispositif prévoit le renforcement des capacités de production locales, des transferts inter-wilayas pour combler

d’éventuels déficits, et une surveillance ciblée des zones touristiques, incluant plages, hôtels et commerces. La digitalisation constitue un axe central de cette régulation, favorisant la transparence et la réactivité. L’ensemble des activités, de la production à la distribution, est désormais suivi en temps réel, en coordination avec les ministères de l’Agriculture et de l’Industrie, et sous l’égide de l’Autorité nationale de la numérisation. L’application "Mourafikom" incarne ce virage technologique, permettant aux citoyens de localiser les commerçants de permanence, de rechercher des services ou produits spécifiques et de signaler tout manquement. Cette application a déjà prouvé son efficacité, enregistrant plus de 50 000 utilisateurs durant les trois jours de l’Aïd et comptant 2 800 commerçants enregistrés. Parallèlement, la campagne "Un été sans intoxications", lancée le 1er juin dans toutes les wilayas, vise à faire respecter scrupuleusement les normes de transport, de stockage et d’exposition des denrées périssables, un point d’autant plus crucial en période de fortes chaleurs. Comme l’a rappelé Ahmed Mokrani : « Le risque d’intoxication alimentaire augmente en été. Nous mettons tout en œuvre pour garantir la sécurité des consommateurs ». Le ministère maintient une vigilance particulière sur les prix des produits sensibles. Ahmed Mokrani a fermement dénoncé les hausses injustifiées des eaux minérales obser-

vées sur le littoral, déclarant : « Nous avons ouvert une enquête sur les marges appliquées. Un produit vendu 20 DA à la sortie d’usine ne doit pas se retrouver à 100 DA au détail. C’est inacceptable ». Une restructuration des grilles tarifaires est d’ailleurs en cours. De plus, la création de marchés de fruits saisonniers, comme celui de Boumerdès, a permis de réduire les intermédiaires et d’écouler jusqu’à 50 % des récoltes directement aux consommateurs. Le ministère soutient également la production nationale de climatiseurs et de réfrigérateurs, en assurant le suivi de l’offre et la conformité énergétique des appareils mis sur le marché. « Aujourd’hui, l’industrie nationale est en capacité de couvrir la demande. Nous veillons aussi à la conformité énergétique des appareils mis en marché », a précisé le responsable. Enfin, en prévision de la prochaine rentrée scolaire, des foires dédiées aux fournitures sont en préparation dans toutes les wilayas. Des concertations sont déjà en cours avec les importateurs et producteurs afin de garantir la disponibilité des articles à des prix accessibles. À travers l’ensemble de ce plan, le ministère du Commerce vise à instaurer un climat de confiance, de transparence et de responsabilité partagée, en intégrant pleinement le citoyen dans ce processus de régulation. « Le citoyen est désormais un acteur de la régulation. Grâce à l’outil numérique, il peut alerter, signaler, contribuer », a-t-il conclu.

D’UNE VALEUR DE 50,8 MILLIARDS DE DOLLARS

Plus de 15 500 projets enregistrés par l’AAPI

Par Mourad A.

L’Algérie est le théâtre d’une transformation économique majeure, portée par une ferme volonté politique. Depuis le 1er novembre 2022, la nouvelle impulsion donnée par l’Agence Algérienne de Promotion de l’Investissement (AAPI) a déjà permis l’enregistrement de 15 508 projets. Ces initiatives, représentant un investissement colossal de 50,8 milliards de dollars, promettent la création de plus de 372 000 emplois, confirmant, selon Omar Rekkache, directeur général de l’AAPI, "une véritable mutation du climat des affaires en Algérie". Ces indicateurs témoignent d’un engagement fort, tant des investisseurs nationaux qu’étrangers, et reflètent les effets concrets des réformes enclenchées dans le domaine de l’investissement, comme l’a affirmé Omar Rekkache dans l’émission « El Djazair El Youm » de la télévision algérienne. Au cœur de cette transformation, le guichet unique incarne le

changement. Conçu comme un instrument de simplification, il ambitionne de centraliser l’ensemble des démarches, de l’obtention du foncier aux avantages fiscaux, en passant par les permis de construire et les autorisations d’exploitation. « Une fois la deuxième phase pleinement opérationnelle, plus aucun investisseur ne perdra de temps à naviguer dans les labyrinthes administratifs », a assuré Rekkache, insistant sur la fin prochaine du "règne de la bureaucratie". Parallèlement, la plateforme numérique dédiée aux investisseurs impose de nouvelles règles du jeu, garantissant transparence, égalité d’accès et vérification rigoureuse des déclarations. Cette évolution a permis, selon l’AAPI, de filtrer les projets fictifs ou irréalistes, tout en retirant les décisions d’attribution à ceux n’ayant pas pu justifier leurs engagements. Bien que les wilayas du nord attirent encore l’essentiel des demandes, la stratégie de l’AAPI vise clairement un rééquilibrage géographique de l’in-

vestissement. Des projets structurants sont déjà en cours à Naâma (usine de papier), Djelfa, Saïda, Khenchela, Chlef ou encore AinDefla, où un pôle agroalimentaire à Tiberkane devrait être officiellement lancé dès le mois prochain. L’objectif est clair : réduire les disparités régionales et dynamiser l’économie locale. « Chaque wilaya doit avoir sa vocation productive, son identité industrielle », a soutenu le directeur général, évoquant également des pôles spécialisés à Bordj Bou Arréridj (fournitures scolaires) et Médéa (cuir). Si l’investissement national constitue l’essentiel des projets, 267 projets étrangers ont également vu le jour, dont le plus récent est porté par un opérateur chinois à M’sila. Cette tendance montante est soutenue par la stabilité juridique et institutionnelle garantie au plus haut sommet de l’État. « Le Président de la République a voulu envoyer un signal fort : en Algérie, l’investisseur est protégé. Il a fait de la stabilité législative une priorité

absolue », a souligné Rekkache. Par ailleurs, des mesures incitatives telles que la création de banques algériennes en Afrique ou l’organisation de foires permanentes à l’étranger visent à stimuler les exportations et renforcer la présence algérienne sur les marchés africains. La feuille de route présidentielle fixe un cap ambitieux : atteindre 20 000 projets d’ici 2030. À mi-parcours, l’AAPI estime être en bonne voie. « Nous avons dépassé les 15 500 projets, il ne nous reste que 4 500 d’ici cinq ans. Si toutes les conditions sont réunies, ce chiffre pourrait être atteint plus tôt que prévu », a confié Rekkache. Cependant, le défi reste entier : mieux orienter les flux d’investissement, faciliter l’accès au financement, et surtout maintenir la confiance des investisseurs, qu’ils soient locaux ou étrangers. « Nous ne sommes plus dans le temps des promesses. L’AAPI est désormais sur le terrain, dans l’évaluation, dans le concret. C’est cela la vraie réforme », a-t-il conclu.

TRANSPORT FERROVIAIRE

«Le réseau national atteindra 15.000 km à l’horizon 2030»

Par R E.

Le Secrétaire général du ministère des Transports, Djamel-Eddine Abdelghani Dridi, a affirmé, hier à Oran, que le réseau national ferroviaire atteindra 15.000 kilomètres à l’horizon 2030. S’exprimant lors de sa visite des différents stands de la première édition du Salon international de l’industrie et des infrastructures ferroviaires " Algeria Rail Expo 2025 ", qui s’est

ouvert, mercredi au Centre des conventions (CCO) Mohamed Benahmed à Oran, M. Dridi a indiqué que le réseau ferroviaire national s’étend actuellement sur environ 5.000 km, avec pour objectif d’atteindre 15.000 km d’ici 2030. Il a souligné que la priorité de l’Etat est d’encourager la production nationale pour répondre aux besoins du marché local, réaliser les projets en cours avec des matières premières locales afin de réduire la facture d’importation, et soutenir les entre-

prises nationales, publiques et privées, dans l’accompagnement du secteur ferroviaire. Le même responsable a également insisté sur l’importance de la formation dans le domaine de l’industrie ferroviaire, ainsi que sur la valorisation des compétences nationales, notamment les jeunes, pour la mise en œuvre de projets d’envergure structurants, à l’image de la ligne Alger-Tamanrasset, actuellement en cours de réalisation à 100 % par des compétences algériennes.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Réunion de la Commission nationale chargée de la préparation de la saison estivale 2025

Synthèse R E.

Le secrétaire général (SG) du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Mahmoud Djamaa a présidé une réunion de la Commission nationale de préparation et de suivi de la saison estivale 2025, a indiqué hier un communiqué du ministère. Cette réunion de coordination tenue mardi dans le cadre des préparatifs en cours pour assurer le succès de la saison estivale 2025, s'est déroulée en présence de représentants des secteurs ministériels et des organismes publics concernés. Dans ce sillage, "les pouvoirs publics veillent à garantir toutes les conditions de confort, de sécurité et de bien-être pour les citoyennes et citoyens en général, et les estivants en particulier, durant la saison estivale, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir le tourisme intérieur, à consacrer la gratuité des plages et à créer les conditions optimales pour accueillir les estivants de l'intérieur du pays et de l'étranger", précise le communiqué. Cette réunion, tenue au siège du ministère, a été l'occasion de procéder à "l'examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions issues de la réunion de la commission du 27 janvier 2025, à la validation du plan d'action national pour la saison estivale 2025, outre la présentation du bilan des préparatifs au niveau local et sectoriel, ainsi que des données et des principales mesures prises pour préparer la saison estivale 2025. Le nombre de plages autorisées à la baignade en ce début de saison "s'élève à 461, réparties sur 119 communes côtières, dont 13 nouvelles plages, avec une baisse notable du nombre de plages polluées", ajoute la même source. Concernant la gestion et l'organisation des espaces sur le littoral, "429 administrateurs de plage ont été désignés. Les dispositifs de sécurité nécessaires ont été mobilisés par les services de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale (GN) pour veiller à la sécurisation des plages et de tous les sites touristiques. Par ailleurs, la Direction générale de la protection civile a mobilisé 10.531 agents pour faire face aux différents risques liés à la saison". Parallèlement, "248 opérations d'aménagement et de réhabilitation des plages ont été enregistrées, ainsi que 321 opérations d'amélioration urbaine. De plus, 1.630 structures d'hébergement ont été recensées, avec une capacité d'accueil de 218.447 lits".

ALGER

Organisation de la
Première édition de
la foire du
jardinage
«Hortalizia 2025»
du 12 au 14 juin

La wilaya d'Alger abritera, du 12 au 14 juin, la première édition de la foire du jardinage, au parc zoologique et des loisirs la Concorde civile de Ben Aknoun, a indiqué mardi un communiqué des services de la wilaya. "Sous l'égide du wali d'Alger, M. Mohamed Abdennour Rabehi, l'Etablissement public de wilaya parc zoologique et des loisirs -la Concorde civile-, organise la première édition de la foire du jardinage (Hortalizia 2025), et ce au niveau de l'entrée de la Colline d'Oued Romane", précise la même source. La foire tend à "mettre en relief le savoir-faire, les expertises et les techniques innovantes relatives aux plantes et la coordination environnementale, et ce avec la participation de paysagistes, d'experts en arboriculture, d'associations et d'artistes".

TOURISME
24e édition
du SITEV du 12 au 15
juillet

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a annoncé, mardi dans un communiqué, l'organisation de la 24e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) du 12 au 15 juillet prochain au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger). Placé cette année sous le slogan "Voyagez au cœur de l'Algérie et profitez d'un tourisme authentique et d'une civilisation millénaire", cet événement annuel regroupera des professionnels du secteur d'Algérie et de l'étranger, des investisseurs, des start-up, des passionnés de voyage et des créateurs de contenus dans le domaine du tourisme, précise le communiqué. A cet égard, le ministère invite les personnes intéressées à s'inscrire via le site web officiel du salon: www.sitev.dz.

ENERGIE-MINES
Examen des perspectives de coopération
entre les entreprises algériennes et
Mitsubishi Power Aero

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, mardi à Alger, le PDG de l'entreprise Mitsubishi Power Aero, Raul Pereda, avec lequel il a examiné les perspectives de coopération industrielle et technique entre les entreprises algériennes et l'entreprise japonaise, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a eu lieu au siège du ministère, en présence du secrétaire d'Etat chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ, de cadres du ministère, ainsi que de représentants du groupe Sonelgaz et de l'entreprise Mitsubishi. Lors de lors entretiens, les deux parties ont examiné les opportunités de coopération dans plusieurs domaines énergétiques, tels que les équipements électriques, les turbines à gaz, les stations mobiles de production de l'électricité et les solutions technologiques innovantes dans

la production de l'énergie électrique, notamment dans les zones enclavées et difficiles d'accès. Dans ce cadre, M. Arkab a salué «les relations excellentes et historiques entre le groupe Sonelgaz et l'entreprise Mitsubishi Power», appelant à «renforcer cette coopération par l'implantation en Algérie de la fabrication et de la maintenance des turbines à gaz, le développement du contenu local, l'intensification des programmes de formation, l'échange d'expertises et le transfert de savoir et de technologie». Le ministre d'Etat a également affirmé que «l'Algérie constitue un marché prometteur dans le domaine de l'énergie», souli-

gnant que «l'accompagnement du secteur, notamment via Sonelgaz et Sonatrach, ouvre de nouvelles perspectives stratégiques à l'élargissement de la coopération vers le marché africain, dans le cadre de la vision nationale de développement des partenariats internationaux multilatéraux». Pour sa part, M. Pereda a affiché l'intérêt croissant de sa compagnie pour le marché algérien et sa volonté d'approfondir la coopération avec les entreprises nationales, saluant «les relations solides entre Mitsubishi Power Aero et le groupe Sonelgaz» et «la confiance de l'Algérie dans l'expertise de son entreprise comme partenaire technique fiable».

ELEVAGE DES RACES DE BÉTAIL RARES EN ALGÉRIE

L'importance de valoriser les résultats
de la recherche scientifique soulignée

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari a souligné, mardi, lors de sa visite à l'Ecole nationale supérieure agronomique (ENSA) d'El Harrach (Alger), l'importance de valoriser les résultats de la recherche scientifique dans le domaine de l'élevage des races de bétail rares et atypiques en Algérie, notamment la race ovine "El Hamra". Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite à l'ENSA, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de «recourir à l'innovation et à l'utilisation de puces électroniques pour la géolocalisation et le suivi épigénétique du bétail», ce qui est à même «d'améliorer les capacités productives et de renforcer les efforts de reproduction et de préservation». Après avoir souligné la nécessité de transformer les résultats de la recherche scientifique en projets économiques «concrets à valeur ajoutée» dans le secteur agricole, notamment

celui de la production de blé et d'autres céréales, M. Baddari a appelé à la création de start-up dirigées par des étudiants, des innovateurs et des chercheurs, en partenariat avec les acteurs économiques, une dynamique qui «bénéficiera à l'économie nationale et créera une valeur ajoutée aux niveaux local et national». Dans le même contexte, le ministre a estimé que l'ENSA constituait «un acteur économique» dont le rôle doit être «renforcé dans le cadre de la vision de développement pour la période 2024-2029, issue du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à réaliser la souveraineté nationale dans le domaine de l'alimentation et de la production animale». A ce titre, une convention a été signée entre une société de solutions technologiques et l'ENSA, portant sur le développement d'une plateforme numérique de diagnostic des maladies et des ravageurs agricoles.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTÈRE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 11 جوان 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 11 Juin 2025

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ¹			
DA / Kg			دج / كغ			
Produits		معدل	أعلى	أدنى	المنتجات	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	63	70	55	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	86	99	73	الطماطم	
	Oignon sec	44	51	36	البصل الجاف	
	Ail vert	171	191	150	الثوم الخضراء	
	Carotte	95	107	83	الجزر	
	Navet	94	105	84	لفت	
	Poivron	117	132	102	الفلفل الاخضر	
	Piment	149	169	128	الفلفل الحار	
	Courgette	72	84	60	الكوسة	
	Haricot vert	186	207	165	الفاصولياء الخضراء	
Laitue	106	120	92	الخس		
Fruits frais	Pomme locale	436	512	361	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datte	564	688	439	التمر	
	Banane	425	439	409	الموز	
	Melon	124	141	107	البطيخ الاصفر	
	Pastèque	97	112	82	البطيخ الاحمر	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1761	1885	1638	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	330	342	317	الدجاج	
	Œufs (Unité)	17	18	16	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	97	102	91	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	-0,17	-0,57	8,10	7,14	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 420,00	NC	0,00	0,20	0,90	0,00	-	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 450,00	NC	0,00	-0,45	4,26	7,35	7,35	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,00	1,33	12,10	5,43	8446	14 825 800,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,49	5,08	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-3,73	2,03	-	0	0,00

DÉVELOPPEMENT DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)

Un axe stratégique pour soulager le budget de l'État

Alors que plus de 40 pays africains ont déjà mis en place des cadres juridiques pour le financement en mode Partenariat Public-Privé (PPP), l'Algérie amorce enfin sa mue. La Caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED) s'active à structurer cette nouvelle voie, afin de soulager un budget de l'État de plus en plus sollicité et de moderniser la gestion des grands projets d'infrastructure.

Par Mourad A.

Parmi les priorités actuelles du ministère des Finances et de ses institutions rattachées, figure en bonne place la finalisation d'un cadre légal permettant le recours au financement privé dans les projets d'infrastructure publique. Ce chantier législatif, piloté par la CNED en collaboration avec la Direction générale du budget, marque un tournant dans la politique d'investissement du pays. « Il est temps que l'Algérie rejoigne les 42 à 45 pays africains qui ont déjà légiféré en matière de PPP. C'est un axe stratégique pour soulager le budget de l'État tout en stimulant l'investissement privé dans les infrastructures », a souligné Mohamed Salim Tlidji, directeur général de la CNED, sur les ondes de la « Chaîne III » de la radio nationale. Selon ce dernier, une première version du projet de loi encadrant les PPP a déjà été soumise au Conseil des ministres le 7 janvier 2024, le Président de la République ayant alors demandé son approfondissement. Le texte prévoit la mise en place d'un Conseil national des PPP, d'une commission technique de suivi et d'un cadre de passation propre à ce mode de financement, distinct du modèle classique des marchés publics. Outre les PPP, d'autres pistes sont explorées

pour financer les grands projets : émissions obligataires, recours à la finance islamique à travers des Sukuk, ou encore financement via des institutions comme la Banque africaine de développement. Ces approches visent à multiplier les sources de financement dans un contexte de rationalisation budgétaire. La CNED supervise actuellement une cinquantaine de projets, d'une valeur globale de 6400 milliards de dinars, tous financés par le budget de l'État. Parmi eux, 2800 milliards de dinars sont dédiés au secteur ferroviaire, notamment pour les lignes minières de Bechartine-Ouenza-Bilel ou de Djebel Onk, stratégiques pour la valorisation des ressources minières du pays. « Nous suivons aussi cinq grandes stations de dessalement d'eau de mer et plusieurs pénitantes autoroutières. L'objectif est d'assurer une exécution conforme aux plannings et aux coûts prévus », a indiqué M. Tlidji. Depuis sa création en 2006, la CNED a multiplié les efforts pour améliorer l'efficacité de la dépense publique, en intervenant dès les études de maturation des projets, qui conditionnent souvent leur bon déroulement. Avec l'appui de la Banque mondiale, un guide de management des co-projets a été élaboré, formalisant les meilleures pratiques en matière de planification,

de suivi et d'évaluation des infrastructures. « Une étude de maturation mal ficelée, c'est un projet voué à la dérive. Notre mission est d'agir en amont pour éviter les surcoûts et les retards », a affirmé le directeur de la CNED. Ces efforts commencent à porter leurs fruits : le projet ferroviaire Khenchela-Aïn El Beïda a été livré en 12 mois, avant les délais contractuels, et d'autres chantiers comme Béchar-Tindouf-Gara Djebilet ou les raccordements des stations de dessalement enregistrent une nette amélioration du rythme d'exécution. Face aux dérives de certains projets, la CNED a mis en place une procédure d'alerte, permettant d'identifier en temps réel les risques de dépassement de coûts ou de délais. Des réunions sont alors organisées avec tous les acteurs du projet et un rapport est transmis aux plus hautes autorités. « Quand un projet montre des signes de dérapage, nous réunissons les parties prenantes et transmettons une alerte officielle. Cela nous permet de corriger la trajectoire à temps », a expliqué le responsable. Cette démarche est cruciale, sachant qu'en 2020, 127 milliards de dinars supplémentaires avaient dû être injectés pour couvrir les surcoûts des projets routiers et ferroviaires, une situation que les autorités veulent désormais éviter grâce à un suivi renforcé.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Installation d'une commission chargée d'étudier le dossier des dattes au niveau international

Par R E.

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a procédé, mardi, à l'installation de la commission chargée d'étudier le dossier des dattes au niveau international, conformément aux ins-

tructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère. La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence de représentants des instances gouvernementales, associations et organisations professionnelles concernées, précise la même

source. Dans son allocution à cette occasion, le ministre a souligné l'importance stratégique de ce dossier dans la dynamique de diversification des exportations algériennes hors hydrocarbures, saluant les efforts des différents partenaires dans le développement de ce secteur vital. M. Rezig

a appelé la commission à étudier sérieusement tous les aspects liés à la commercialisation des dattes algériennes à l'international et à proposer des mécanismes efficaces pour renforcer leur compétitivité et leur ouvrir de nouveaux marchés.

INNOVATION, INCLUSION, TRANSPARENCE

La BDL modernise ses services bancaires

Par M A.

Engagée résolument dans la modernisation du paysage bancaire national, la Banque de Développement Local (BDL) se positionne aujourd'hui comme l'un des établissements pionniers de la transformation numérique en Algérie. À travers le lancement de services innovants et une stratégie ambitieuse, elle entend redéfinir la relation client, renforcer la transparence des opérations et capter une part croissante des flux financiers hors circuit bancaire. Invité de la « Chaîne I » de la radio nationale, Reguieg Boualem, directeur central à la BDL, a d'ailleurs affirmé que l'objectif de la banque est d'intégrer la masse monétaire circulant hors réseau bancaire dans le système financier formel, grâce à des outils numériques sécurisés et accessibles. La modernisation numérique de la BDL repose sur une réforme profonde de son infrastructure, amorcée dès 2017. La banque a mis en place un système d'information centralisé permettant à ses clients d'accéder à leurs services à travers tout le réseau, indépendamment de l'agence d'origine. Cette interconnexion marque un tour-

nant majeur dans la gestion des données clients et la rapidité des opérations. Au cours du dernier mois, la BDL a lancé trois nouveaux services numériques, dont deux sont inédits à l'échelle nationale et régionale. Parmi ces innovations, l'application "WinPay BDL", dédiée au paiement via QR code, permet désormais aux particuliers, commerçants et entreprises d'effectuer des transactions rapides et sécurisées directement depuis leur smartphone. Déployée dans le cadre du réseau DZ-MobPay, cette application est déjà interconnectée avec plusieurs banques nationales et sera prochainement étendue à Algérie Poste. Accessible sur Google Play et Apple Store, elle vise à offrir une alternative concrète au paiement en espèces et par carte, tout en renforçant l'inclusion financière. La seconde innovation phare est le lancement de la première plateforme algérienne de commerce électronique international, accessible via les cartes Visa et prochainement MasterCard. Cette solution permet aux entreprises locales de proposer leurs biens et services sur les marchés mondiaux, de facturer leurs clients à l'étranger et de recevoir des paie-

ments en devises, directement sur leurs comptes algériens. Boualem a précisé : « Grâce à cette plateforme, un opérateur peut exporter ses services ou produits vers l'Europe, l'Afrique ou les Amériques sans disposer d'une présence physique à l'étranger ». Cette initiative s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de diversification des exportations et de renforcement de la balance des paiements, en attirant les devises étrangères vers l'économie nationale. Parmi les usages ciblés, la BDL prévoit également de faciliter les transferts financiers de la diaspora algérienne. Les nouveaux outils numériques permettent aux expatriés de régler les factures de leurs familles restées en Algérie ou de souscrire à des services à distance, sans passer par des canaux informels. Cette approche vise à sécuriser les flux entrants en devises et à lutter contre l'économie parallèle. En somme, la BDL ambitionne désormais de devenir un modèle de banque digitale, capable d'accompagner l'exportation, de soutenir les entreprises, de faciliter la vie des citoyens et de renforcer la souveraineté économique de l'Algérie.

COLLECTE DES PEaux DE MOUTONS

Un levier pour développer la filière textile et cuir

L'opération de collecte des peaux de sacrifice, initiée depuis quelques années, constitue l'un des outils contribuant au développement de la filière textile et cuir, notamment en réduisant la facture d'importation des intrants. Afin de redynamiser cette filière, le ministère de l'Industrie a mis en place une stratégie axée sur l'exploitation des matières premières locales, avec une attention particulière portée à la valorisation des peaux issues des sacrifices de l'Aïd El-Adha. Cette année, le ministère ambitionne de dépasser les deux millions de peaux collectées en 2024, tout en améliorant le taux des peaux récupérées exploitables, a indiqué à l'APS Mokdad Agoun, directeur de la veille stratégique au ministère. L'objectif fixé est d'atteindre un taux de 40 % de peaux exploitables, contre 29 % l'an dernier. Les peaux seront d'abord triées dans des centres spécialisés avant d'être orientées vers des unités de traitement en vue de leur transformation en produits finis. Cette démarche vise à renforcer l'approvisionnement local en matières premières, dans un secteur encore largement tributaire des importations. Au-delà de l'Aïd, cette opération vise à ancrer une culture d'exploitation durable des peaux de bétail (moutons, bovins, chèvres) tout au long de l'année, en s'appuyant sur les compétences nationales afin de faire de cette filière un pilier de l'économie hors hydrocarbures.

Getex, un acteur central de la relance du secteur

Le groupe public Getex (Textiles et Cuirs), acteur clé de la filière, mène une dynamique d'expansion fondée sur l'élargissement de sa capacité de production, la montée en gamme, la localisation technologique et l'intégration locale. Il entend également s'ouvrir davantage aux marchés africains et internationaux. En 2025, Getex prévoit l'ouverture de sept nouvelles usines, auxquelles s'ajouteront plus de dix autres en 2026, avec à la clé la création d'environ 6000 emplois sur deux ans. L'objectif est de répondre à la demande nationale en articles textiles et en cuir, tout en augmentant sa part de marché local de 5 % à 20 %. Avec 39 unités de production et 74 points de vente répartis à travers le pays, le groupe mise également sur l'économie circulaire, en valorisant les peaux et laines issues des sacrifices, et en développant un projet de transformation des déchets de cuir en engrais organiques. Les pouvoirs publics, en coordination avec plusieurs partenaires et acteurs, ont lancé une large campagne de sensibilisation pour informer les citoyens sur l'importance de la collecte des peaux de sacrifice, et sur les bonnes pratiques à adopter pour en préserver la qualité afin de les exploiter dans l'industrie du textile et du cuir.

Par R E.

BATNA

Réhabilitation de 12,8 km de la RN-86

Les travaux de réhabilitation de 12,8 km de la RN-86 entre les deux communes de Merouana et Lemsane dans la wilaya de Batna ont été lancés mardi.

Selon les explications données au wali, Mohamed Benmalek qui a présidé le lancement des travaux, ce projet dont le délai des travaux a été fixé à quatre mois mobilise une enveloppe financière de près de 160 millions DA du programme sectoriel centralisé.

Cette route, selon les mêmes données, enregistre un dense trafic tout au long de l'année et desserve les communes de Djerma, Seriana, Oued El Ma, Merouana, Lemsane et Ras Layoune avant de se recouper avec la RN-78.

Le wali a insisté à l'occasion sur la réception de ce tronçon dans les délais établis et le respect des normes en vigueur, relevant que " ce projet vital revêt une grande importance pour les communes qu'il traverse ".

Au cours de sa visite dans la commune de Merouana, le wali a lancé les travaux de plusieurs projets pour les secteurs de la jeunesse et des sports, l'hydraulique, l'éducation et l'urbanisme et a écouté les préoccupations des citoyens

M'SILA

Fin des travaux d'aménagement de 26 structures en prévision de leur exploitation en sièges des directions à Boussaâda

Les travaux d'aménagement de 26 équipements ont été "dernièrement" achevés dans la wilaya déléguée de Boussaâda (M'sila) en prévision de leur exploitation comme sièges pour plusieurs directions, a indiqué mardi le wali de M'sila, Nedjmeddine Tiar.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection à ces infrastructures, le chef de l'exécutif local a précisé que " 16 de ces structures seront exploitées comme sièges des directions déléguées conformément à l'organisation administrative spéciale des wilayas déléguées, tandis que 10 structures accueilleront des directions de plein pouvoir en cas de besoin à l'avenir ".

Selon le même responsable, l'opération qui a mobilisé une enveloppe financière de près de 500 millions DA est " un pas important" sur le voie de rapprochement de l'administration du citoyen qui constitue le but de la création des wilayas déléguées.

L'opération d'équipement de ces structures sera entamée " prochainement " au terme des procédures légales pour en assurer l'exploitation dans les plus proches délais, a ajouté le wali qui a insisté à parachever tous les travaux d'aménagement extérieur de ces sièges.

BOUIRA

Trois ateliers de travail pour impliquer davantage la société civile dans le développement

Trois ateliers de travail, composés de représentants de la société civile de la commune de Bouira, ont été installés mardi après-midi en présence du wali, Abdelkrim Laâmour, dans l'objectif de renforcer le rôle de la société civile dans le processus de développement.

Les ateliers ont été installés lors d'une rencontre organisée à l'institut de la formation professionnelle Mohamed Saiki de la ville de Bouira, en présence des directeurs de l'exécutif, dans l'objectif d'impliquer davantage la société civile dans les projets de développement des secteurs de la jeunesse et du sport, de la construction et de l'urbanisme, de la santé et de l'environnement.

Au cours de cette rencontre, le wali, Abdelkrim Laâmour, a appelé à mettre tous les moyens pour réussir la démarche visant à renforcer la participation de la société civile dans toute action de développement et

pour suivre de près et accompagner la dynamique de développement au niveau de la commune de Bouira. L'installation de ces trois ateliers est l'une des recommandations faites lors d'une rencontre ayant regroupé M. Laâmour, ainsi que le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Bouira, Oulmi Abderrazak, avec les associations et autres représentants de la société civile locale, et qui s'est soldée par la création de l'Union des associations des quartiers de la commune de Bouira.

Selon un rapport présenté au wali lors de sa première rencontre avec la société civile, près de 4 milliards de DA ont été attribués

à la commune de Bouira durant les trois dernières années (2023, 2024, 2025) pour booster son développement.

La même commune a bénéficié d'un montant global de 3,9 milliards de DA destiné au financement de 205 projets de développement lancés ou réalisés à travers les différents quartiers de la ville de Bouira durant ces trois dernières années, selon le rapport.

Pour mener à bien tous les programmes et réaliser d'autres, le wali a appelé à l'implication de tous, notamment la société civile, qui, a-t-il dit, est "un partenaire essentiel qui accompagne le cours du développement dans notre wilaya".

TIMIMOUN

Plusieurs projets de développement en réalisation dans la commune de Ksar Kaddour

Plusieurs projets de développement, dans divers secteurs, sont actuellement en chantier dans la commune de Ksar Kaddour (Nord de Timimoun), dans le but d'améliorer le cadre de vie du citoyen, a-t-on appris mercredi auprès des responsables de la commune.

Parmi ces projets, ayant fait l'objet d'une récente inspection des autorités de la wilaya de Timimoun, figurent l'aménagement d'une centaine de lots sociaux et leur raccordement aux réseaux divers (eau potable, assainissement, électricité), une opération

ayant atteint un taux de 90% d'avancement des travaux, a indiqué à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale, Mansour Lasri. Une tranche de 120 logements de type public locatif est également en chantier et à plus des deux tiers de sa réalisation, ainsi qu'une opération de revêtement de 10 km de routes de désenclavement des ksour de Béni-Aïssa, Anegelou et Sidi-Mansour, avec aménagement de trottoirs et installation de l'éclairage public, a-t-il ajouté.

S'agissant du secteur de l'hydraulique, la commune a

réceptionné un château d'eau de 300 M3 au niveau du Ksar de Béni-Aïssa, dans le cadre du renforcement du réseau de distribution de l'eau potable, a également fait savoir M.Lasri.

Dans le secteur de l'Education, trois salles d'extension sont en cours de réalisation au niveau de deux écoles, en plus du lancement prochain d'une large opération d'aménagement des écoles primaires à travers les sept (7) ksour de la commune, en prévision de la prochaine rentrée scolaire (2025/2026), a relevé le même responsable qui signale

aussi la réalisation en cours de 11 classes au niveaux des écoles coraniques.

Le secteur de la Jeunesse et des Sports a réceptionné, pour sa part, sept (7) stades de proximité dotés de pelouses synthétiques, qui permettront de renforcer les espaces de loisirs des jeunes, notamment à l'approche des vacances estivales.

Lors de l'inspection des projets en cours, le wali de Timimoun, Souna Benamar, a insisté sur le suivi de leurs chantiers ainsi que sur le respect des délais et normes de réalisation.

ORAN

Plusieurs mesures prises suite à un glissement de terrain à Aïn El Turck

Plusieurs mesures ont été prises et des solutions définitives trouvées suite au glissement de terrain survenu, mardi dans la commune d'Aïn El Turck (Oran), et ce lors d'une réunion d'urgence présidée par le wali Samir Chibani au sujet de cet incident, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

La même source a précisé que le wali d'Oran a présidé une réunion "urgente" à la suite du glissement de terrain survenu au centre-ville d'Aïn El Turck, au cours de laquelle "des me-

sures ont été adoptées et des solutions définitives ont été mises en place pour maîtriser le glissement et éviter toute perte humaine ou des dégâts matériels".

Lors de cette réunion, qui a rassemblé les responsables de tous les services et organismes concernés, M. Chibani a donné des instructions aux services techniques spécialisés afin de déterminer les causes exactes de l'incident, a ajouté la même source.

Le wali d'Oran s'est également rendu sur les lieux de l'incident, au niveau de la place

du 20 Août, près du rond-point situé au centre de la commune d'Aïn El Turck, en compagnie des services de sécurité, locaux et techniques, et a pris des décisions urgentes pour maîtriser la situation, selon la même source.

Cet incident a causé des blessures légères à une personne, qui a été prise en charge sur place par les services de la Protection civile.

Aucune perte n'a été enregistrée au niveau des bâtiments avoisinants le site de l'incident, ont précisé ces mêmes services.

TIZI-OUZOU

Réalisation de 237 km de routes en 2024

Au total, 237,12 km de routes ont été réalisés durant l'année 2024, à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, dans le cadre des différents programmes alloués à la wilaya, selon la Direction locale des travaux publics (DTP).

Il s'agit de 36,6 km de routes nationales (RN), de 15,8 km de chemins de wilaya (CW), de 181,42 km de chemins communaux (CC) et de 3,3 km de nouvelles pistes qui s'ajoutent au réseau déjà existant.

Durant la même période, un ouvrage d'art a été réa-

lisé, outre le confortement de 55 zones, objets de glissements, à travers le territoire de la wilaya.

Ces projets ont donné lieu à 1.003 actes d'expropriation pour utilité publique avec des indemnisations d'un montant global de plus de 5,3 milliards Da, précise un document de la DTP.

La même source relève, par ailleurs, des difficultés rencontrées lors de la réalisation de ces projets, notamment l'indisponibilité de certains matériaux sur place, obligeant les entrepreneurs à s'approvi-

sionner dans les wilayas limitrophes, les opérations d'expropriation ainsi que le morcellement des terrains en surfaces réduites du fait du relief, souvent, accidenté.

Le réseau routier de la wilaya totalise un linéaire de 4.809 km dont 621 km de routes nationales contenant 109 ouvrages d'art, 640 Km de chemin de wilaya et 3.548 km de chemin communaux avec, respectivement, 66 et 149 ouvrages d'art auxquels s'ajoute une façade maritime longue de 66,65 Km.

Trouver sa voie

Trouver sa voie, choisir sa voie dans le cours des choses, c’est commencer par faire la part de ce que la dynamique mondiale porte en avant et de ce qu’elle rejette en arrière. C’est ensuite ou en même temps, y faire son sillon, sa place. Comme inscrire sa voie dans le paysage.

4^e partie

Par DERGUINI Arezki (*)

L’État n’aurait pas dû remplacer la famille, la famille a complété l’État à son corps défendant, il aurait dû la défendre, la compléter pour étendre l’économie de marché, afin qu’elle déploie ses contrats dans la région, dans la nation. La région peut mieux compléter la famille, contribuer au développement des contrats entre les familles. Lui sauter par-dessus pour ajuster les rapports entre les individus et les groupes sociaux, c’est antiéconomique, c’est compter sur des ressources qui feront défaut. Il faut compter sur un continuum d’unités sociales le plus divers, les villages, les quartiers au lieu de les atomiser pour établir une cohérence, la cohésion d’une société composite. L’État n’est pas au-dessus de la société, des individus, il est dans la société, dans les individus. D’avoir pratiqué une telle opposition, des individus se sont retrouvés dans l’Etat, mais pas l’État dans les individus, dans la société.

L’initiation de la construction par le haut de la région et de la famille qui ne reçoit pas l’assentiment de la société ne peut pas obtenir d’elles un fonctionnement congruent. Le marché dans une telle construction ne peut prétendre comprendre qu’une société d’individus et non une société composite. Il ne peut coordonner l’ensemble des activités, il faut compter sur la famille et la région pour construire un marché inclusif. Écologie économique : surexploitation de la nature. Les puissances de monde se disputent la puissance et par conséquent la surexploitation de la nature. Elles ne peuvent renoncer à une puissance qu’elles ont construite sur une telle surexploitation. Mais que dire des sociétés qui ne participent pas à une telle compétition et qui refusent d’être vassalisées par ces puissances ? Qui vivent certes d’une telle destruction globale, mais qui souffriront le plus précisément parce que les conditions de la vie sur lesquelles elles reposent ont été détruites plus qu’ailleurs. Elles n’ont pas d’autre issue que celle de se retourner avant les autres vers une défense des conditions de la vie sans lesquelles leur espoir de survie serait faible. Pour elles, il ne peut s’agir de migrer vers une autre planète ni de se battre pour monopoliser les ressources qui se raréfient. L’issue est donc dans la multiplication des ressources de la vie, dans le retournement de l’alliance entre la société et la nature, une complémentarité des différentes formes de capitaux privilégiant le capital naturel et du capital humain. À l’intensification de la compétition des puissances, il faut opposer une intensification de la coopération dans le travail vivant. C’est par l’intensification de la coopération interne qu’il est possible de se protéger des chocs de la compétition externe. Il ne s’agit pas d’opposer compétition et coopération, mais de les faire se compléter le mieux possible : plus

grande coopération non pas pour une plus faible compétition, mais pour une meilleure compétition, plus grande si nécessaire. En même temps qu’il s’agit de refaire l’unité de la nature et de la société, du capital et du travail, des différentes formes de capitaux, du capital physique, du capital naturel et du capital humain, de vivifier la vie. Ce n’est plus la physique qui est la reine des sciences, mais la biologie.

Hiérarchie humaine pertinente

Selon Bernard Lahire[3] que nous suivons ici, la hiérarchie sociale n’est que la duplication de la hiérarchie au sein de la famille. Hiérarchie résultant de ses relations asymétriques d’interdépendance. Reprenant Georges Dumézil qui a su mettre au jour dans les mythes indo-européens « une vision du monde tripartite » articulante, « selon un ordre hiérarchique, la fonction sacerdotale et de souveraineté, la fonction guerrière et la fonction productrice-reproductrice », il affirme que « « cette « idéologie tripartite », qui n’est de mon point de vue que la traduction symbolique d’une trifonctionnalité sociale, ..., renvoie en définitive aux trois grandes fonctions de base exercées par les parents humains – et parfois aussi non humains – à l’égard de leurs enfants : Guider-Diriger, Protéger et Nourrir. » Ensuite, en reprenant Maurice Godelier pour caractériser les différents types de rapports sociaux, on peut considérer que la famille crée un tissu d’obligations (donne), échange et transmet : « Dans toutes les sociétés aujourd’hui, même celles où l’économie de marché reste peu développée, on trouve ces trois catégories de biens et de rapports sociaux : vendre, donner, transmettre. » Car selon lui « ... il y a des choses que l’on peut donner ; des choses que l’on peut vendre, qui sont donc aliénées, car elles nous quittent pour s’attacher à celui ou celle qui les a achetées ; et des choses qu’il ne faut ni donner ni vendre, qu’il faut garder pour les transmettre. » Et « donner à son tour, ce n’est pas rendre », ce n’est pas un simple échange différé. « Ce n’est pas comme emprunter à la banque et annuler sa dette en la remboursant avec les intérêts : (C’est) un tissu de rapports et d’obligations (qui) se crée pour toute la vie. » La transmission est selon lui le point qui n’a pas été évalué à sa juste de valeur dans les rapports entre les générations. Et l’on peut ajouter, en revenant à Lahire, que c’est la transmission qui justifie la troisième fonction sociale qui gère la mémoire sociale, entretient les mythes. C’est la transmission qui justifie que le rapport de domination des actifs sur les inactifs lors de l’enfance se renverse en inactifs dominant les actifs lors de la vieillesse. Mais pour ce faire, il faut que la transmission importe pour la société. Autrement dit que de l’expérience des parents il puisse subsister de quoi transmettre à leurs enfants lorsqu’ils peuvent eux-

mêmes se reposer sur leur propre expérience. Autrement dit, il faudrait que l’expérience ne consiste pas en un savoir limité et fini accessible à chacun à un certain moment de l’expérience. Qu’arrivé au bout d’un certain âge tout le monde n’ait pas égale expérience, ne dispose pas du même capital d’expérience. Le fait est que l’expérience de chacun ne s’égale jamais tout à fait, qu’à côté des expériences ordinaires peuvent exister des expériences extraordinaires. Mais surtout, la transmission ne consiste pas en une simple transmission d’expériences, mais dans la transmission d’une hypothèse quant au rapport au monde, à l’expérience. Aussi l’expérience et la vie ont beau changer d’une génération à une autre, c’est l’hypothèse quant au rapport au monde que chaque génération teste. Après le partage de l’expérience ordinaire entre parents et enfants, peut arriver le moment où les parents ne sont plus devant les enfants pour diriger leur vie, où la génération des parents ne marche plus devant la génération des enfants et ne peut plus diriger leur vie. La transmission familiale et sociale ne s’appuie plus sur une expérience commune. L’expérience n’a plus de base réelle commune, elle n’a plus en commun que cette hypothèse sur le monde. Au sein de la famille, au cours de l’enfance, s’établit chez l’individu un certain rapport au monde, qui le prédisposera, l’indisposera ou le confortera ensuite. C’est cette hypothèse quant au rapport au monde qui pourra survivre aux mutations de l’expérience sociale. Car aujourd’hui, les nouvelles générations dépassent les anciennes en expérience du fait du changement rapide dans le cours des choses. Les nouvelles générations expérimentent une nouvelle vie, lorsqu’elles lui obéissent sans interroger leur rapport au monde, sans penser à ce qu’elles doivent transmettre, elles se détachent et s’opposent aux anciennes générations. La transmission donc met en cause une multitude d’expériences qui excède l’expérience individuelle et qui s’en réfère à une hypothèse sur le monde, à une vision du monde, des croyances et des mythes. Les parents et leurs enfants peuvent ne plus partager les mêmes expériences sociales, la transmission aura pour but de faire partager les mêmes pré-supposés de l’expérience. Avec le développement de la vie marchande, les agences de socialisation non familiales des individus se multiplient et dominent la socialisation, le partage de l’expérience entre parents et enfants est vite dépassé. Le monde des parents et des enfants ne se recoupe plus, les parents ne peuvent plus diriger directement leurs enfants, ils doivent s’en remettre à ce qu’ils ont pu transmettre quant aux

pré-supposés de l’expérience. L’expérience a toujours ses pré-supposés, implicites ou explicites. La pensée s’efforce de les expliciter, mais en réalité, elle ne le fait que quand ils lui posent problème. On n’interroge ses croyances que quand elles sont en échec. Il a rejeté l’islam quand, enfant, il a vu le comportement hypocrite d’un dignitaire musulman. Il est revenu à l’islam quand, adulte, il a dissocié le comportement hypocrite de l’islam. À la différence d’autres qui ont identifié l’islam à ce comportement et qui ont porté leur détestation sur l’islam et non sur le comportement hypocrite. Dans ces deux comportements, il y a des prédispositions différentes. Dans le second comportement, il y a une propension à juger ce qui est dit d’une religion, de là, à généraliser le comportement hypocrite à tous les musulmans. Dans le premier, une propension à juger ce qui est fait d’une religion, à séparer un dit comportement et la nature humaine, et la religion. On peut être croyant et cesser de l’être, ou inversement, ne pas être croyant et le devenir. Comme on peut bien faire de la religion ou mal faire. La société souveraine est la société qui a réussi à emboîter les régularités sociales (habitudes) dans les prescriptions sociales (unité de l’individuel et du collectif) et les régularités du monde (unité de la société et du monde) ; les habitudes étant congruentes au droit et aux régularités mondiales. L’individu « tourne » bien dans une société qui « tourne » bien dans le monde. Les habitudes (la façon de tourner) du monde, de la société, de l’individu sont complémentaires et concurrentielles. L’expérience sociale moderne se fragmente et se renouvelle constamment tout en séparant le savoir de l’énergie humaine et le polarisant. Les individus sont dépossédés de leur expérience du monde par des forces abstraites qui visent à établir une certaine unité du monde et des sociétés (formation d’une classe moyenne mondiale). L’expérience monopolisée dirige l’expérience individuelle en la vidant de son contenu propre et la remplissant de ses contenus. C’est cette dépossession qu’elle ne remplit plus qui fait le lit du populisme et du radicalisme. La transmission transmet une hiérarchie des valeurs. Le capitalisme occidental transmet la supériorité du capital matériel, la domination de la nature par la société, la domination du capital sur le travail, du capital financier sur le capital humain et le capital naturel. Le capitalisme occidental transmet un rapport esclavagiste au monde. La hiérarchie que ce rapport met en œuvre est en crise.

Notes

[3] Bernard Lahire. Les structures fondamentales des sociétés humaines. La Découverte. Sciences sociales du vivant. Paris. 2023.

(*) Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif et ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaïa.

PORTS, RAILS, ROUTES
L'Égypte cherche à exporter son expertise en Afrique du Sud

Alors que les défis logistiques restent un enjeu majeur pour le développement économique du continent, l'expérience accumulée par certains pays en matière portuaire, ferroviaire et routière ouvrent la voie à de nouveaux partenariats stratégiques.

Le dimanche 8 juin, l'ambassadeur égyptien en Afrique du Sud, Ahmed Sherif (photo, à droite), a rencontré la ministre sud-africaine des Transports, Barbara Creecy (photo, à gauche), à Pretoria. Lors de cette rencontre, l'ambassadeur a exprimé l'intérêt de l'Égypte pour une coopération renforcée dans les domaines des infrastructures de transport, mettant en avant l'expertise égyptienne dans les secteurs portuaire, ferroviaire et routier. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie de diplomatie économique où l'Égypte cherche à positionner ses entreprises de construction comme partenaires techniques potentiels pour des projets d'infrastructure en Afrique du Sud. Selon un communiqué de la présidence égyptienne, le diplomate a « mis en avant l'expertise des principales entreprises de construction égyptiennes ainsi que l'expérience du pays dans le développement portuaire, en soulignant les opportunités de coopération conjointe dans ces secteurs vitaux ».

Cette rencontre intervient alors que l'Afrique du Sud ouvre progressivement son réseau ferroviaire aux opérateurs privés. Depuis 2022, Transnet Freight Rail a initié une réforme visant à céder en concession plusieurs lignes secondaires à des acteurs privés, dans l'objectif de revitaliser un réseau dégradé. En 2023, une déclaration officielle du réseau ferroviaire a établi un cadre d'accès tiers clair pour les entreprises ferroviaires privées, marquant un tournant stratégique dans la politique de transport du pays.

Le pays est aussi engagé dans un vaste programme de modernisation de ses infrastructures de transport. En mai 2025, le gouvernement a annoncé un budget de plus de 1000 milliards de rands (environ 54,5 milliards de dollars) sur trois ans pour revitaliser les secteurs des transports et de la logistique, avec une attention particulière portée à l'amélioration des réseaux routiers, ferroviaires et portuaires. Un mois plus tôt, le pays a lancé une initiative visant à réhabiliter le réseau ferroviaire de fret et les systèmes portuaires grâce à des partenariats stratégiques avec le secteur privé.

MAURITANIE

Le projet d'hydrogène vert AMAN illustre les limites du cadre mondial pour l'Afrique

L'hydrogène vert est au cœur des stratégies de transition énergétique et de coopération internationale. Des projets ambitieux, comme celui porté par la Mauritanie, mettent en lumière les opportunités, mais aussi les défis liés à un cadre mondial encore en construction.

La Mauritanie nourrit de grosses ambitions en matière d'énergie, qui dépassent les moyens que le système international lui fournit. Depuis l'annonce du projet AMAN porté par CWP Global, le pays est sous les feux de la rampe dans l'industrie africaine naissante de l'hydrogène vert. Mais alors que les discours politiques se multiplient, les avancées concrètes peinent à suivre.

À l'image d'autres chantiers d'envergure sur le continent, AMAN se heurte à un dilemme : un potentiel énergétique hors norme, mais un écosystème financier mondial inadapté aux réalités locales. Le projet révèle les limites d'un système international encore incapable de transformer l'option hydrogène en moteur de développement durable et équitable.

Face aux spéculations sur un ralentissement ou un retrait du projet, CWP a clarifié sa position. Dans une déclaration le vendredi 6 juin, son fondateur Mark W. Crandall a réaffirmé qu'« il est hors de question que nous retirions de la Mauritanie ». Le groupe

poursuit ses activités dans le pays en partenariat avec le gouvernement, tout en ajustant « le rythme du développement à celui des marchés mondiaux ».

Crandall insiste sur le fait que les difficultés actuelles ne sont pas liées à la Mauritanie, mais à l'incertitude mondiale sur la trajectoire de la décarbonation, l'absence de cadres réglementaires et de mécanismes d'incitation cohérents. En parallèle, son groupe travaille avec la Société nationale industrielle et minière de Mauritanie (SNIM) sur la décarbonation du bassin minier de Zouerate, dans le nord du pays.

La Mauritanie parmi les pays les plus compétitifs pour l'hydrogène vert

Une étude publiée en juin 2025 par divers chercheurs sur Nature Energy et intitulée « Mapping the cost competitiveness of African green hydrogen imports to Europe » vient étayer la position de CWP. Selon elle, la Mauritanie figure parmi les pays les plus compétitifs au monde pour produire de l'hy-

drogène vert. Dans un scénario combinant politiques publiques optimales et faibles taux d'intérêt, le coût de production pourrait être de 3,2 €/kgH₂ dans le pays d'ici 2030. Ce potentiel est néanmoins conditionné. En l'absence de soutien politique et financier externe (garanties de prix, assurances contre les risques politiques, taux bonifiés), le coût bondirait à 4,9 €/kgH₂, rendant l'hydrogène africain moins compétitif. L'étude conclut que « la plupart des projets africains d'hydrogène vert ne seront pas viables à l'export d'ici 2030 sans une intervention publique forte du côté européen ».

Le projet AMAN incarne ce dilemme. Il cristallise l'écart entre les ambitions climatiques globales et la capacité du système économique mondial à intégrer les pays en développement dans une transition juste. Tant que les pays riches n'assumeront pas un rôle plus actif dans le financement, la sécurisation et la planification à long terme de l'hydrogène vert africain, ces projets risquent de rester des vitrines techniques sans base industrielle durable.

TUNISIE

La croissance de l'économie devrait atteindre 1,9 % en 2025

La Banque mondiale a indiqué dans son dernier rapport publié mardi 10 juin que l'intensification des tensions commerciales et l'incertitude entourant les politiques publiques devraient faire chuter la croissance mondiale cette année à son rythme le plus faible depuis 2008

(à l'exception des récessions caractérisées). Et d'ajouter que les turbulences récentes ont entraîné une révision à la baisse des prévisions de croissance pour près de 70 % des économies du monde, toutes régions et catégories de revenu confondues.

Les Perspectives économiques mondiales prévoient que la croissance ralentira à 2,3 % en 2025, soit une performance inférieure de près d'un demi-point de pourcentage à celle qui avait été projetée au début de l'année. Elles n'anticipent pas de récession mondiale.

RÉGION MENA

Accélération de la croissance dans les pays importateurs de pétrole

Au Moyen-Orient et Afrique du Nord, la croissance régionale devrait atteindre 2,7 % en 2025, puis s'accélérer encore pour s'établir en moyenne à 3,9 % en 2026-2027. Dans les pays importateurs de pétrole, les prévisions de la Banque mondiale anticipent une accélération de la croissance à 3,6 % en 2025, 3,9 % en 2026 et 4,3 % en 2027, qui s'explique principalement par le renforcement de la consommation privée à la faveur du ralentissement de l'inflation, par la reprise de la production agricole et par l'hypothèse d'une

atténuation des tensions géopolitiques. La croissance devrait se raffermir au Maroc et en Tunisie avec l'amélioration attendue des conditions météorologiques. La croissance de l'économie tunisienne devrait atteindre 1,9 % en 2025.

Améliorer le climat des affaires

Pour accélérer la croissance économique, la Banque mondiale estime que les pays devront améliorer le climat des affaires et promouvoir l'em-

ploi productif en dotant les travailleurs des compétences nécessaires et en créant les conditions d'une rencontre efficace entre travailleurs et entreprises sur le marché du travail. Une collaboration mondiale sera cruciale pour soutenir les économies en développement les plus vulnérables, notamment sous la forme d'interventions multilatérales, de financements concessionnels et, pour les pays en proie à des conflits, d'une aide et d'un soutien d'urgence.

ARABIE SAOUDITE

Les dirigeants du MWL et du CCG saluent le succès du pèlerinage à La Mecque

Jassem Al-Budaiwi, secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe, a félicité le roi Salmane et le prince héritier Mohammed bin Salmane pour le succès de la saison du Hadj.

« Ce succès reflète les efforts considérables et les capacités du gouvernement saoudien à servir les pèlerins et à

leur permettre d'accomplir les rituels dans les meilleures conditions », a-t-il déclaré.

Al-Budaiwi a salué les infrastructures de pointe du Royaume, son organisation précise, son utilisation des technologies modernes, notamment l'intelligence artificielle, ainsi que sa main-d'œuvre qualifiée.

« Ces efforts ont permis d'offrir une expérience exceptionnelle du pèlerinage et ont réaffirmé le leadership de l'Arabie saoudite au service de l'islam et des musulmans », a-t-il ajouté. Le secrétaire général a également salué le développement continu du système du pèlerinage par le Royaume.

Le secrétaire général de la Ligue isla-

mique mondiale, le Dr Mohammed bin Abdulkarim Al-Issa, a également adressé ses félicitations au nom de toutes les agences de la LIM.

Il a salué les soins généreux prodigués aux pèlerins, soulignant la fluidité des déplacements entre les lieux saints et l'engagement à assurer leur confort et leur concentration spirituelle.

D'ICI SEPTEMBRE 2025

L'Agence africaine de notation de crédit sera lancée

L'Afrique s'apprête à se doter de sa propre agence de notation financière. Celle-ci ambitionne de mieux refléter les spécificités régionales dans l'évaluation du risque de crédit. Sa création répond aux critiques croissantes envers les grandes agences internationales.

L'Agence africaine de notation de crédit (AfCRA) devrait officiellement entrer en service d'ici septembre 2025. L'information a été confirmée par des sources médiatiques le lundi 9 juin 2025.

Afin de garantir son impartialité et éviter des conflits d'intérêts, cette agence ne sera pas détenue par des gouvernements africains, mais plutôt par des entités du secteur privé à travers le continent. Elle concentrera son activité sur la notation de la dette en monnaie locale émise par les Etats, les institutions financières et les entreprises africaines.

L'Agence se concentrera exclusivement sur les économies africaines, en intégrant des données et des indicateurs socio-économiques spécifiques à chaque région et adaptées au contexte africain. Sa première notation souveraine est attendue entre fin 2025 et début 2026.

En attendant son lancement, des consultations ont eu lieu en vue d'aboutir à la nomination de son directeur général, a indiqué Misheck Mutize, expert principal des agences de notation de crédit au sein du Mécanisme africain d'évaluation par les



pairs (MAEP), qui opère sous l'égide de l'Union africaine (UA). En février 2025, une rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement, organisée par le MAEP, avait fixé le lancement de l'agence pour juin 2025. Ce calendrier n'a pas été tenu.

Le projet AfCRA est une réponse directe

aux critiques formulées par de nombreux dirigeants africains à l'encontre des grandes agences de notation internationales telles que Fitch Ratings, Moody's. Selon eux, les méthodologies utilisées par ces agences surestiment le risque de crédit de l'Afrique, entraînant un accès plus coûteux aux financements à l'international. Récemment, le MAEP a critiqué Fitch Ratings au sujet de la dégradation de la note de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), accusant l'agence d'analyses erronées et de manque de compréhension du paysage financier africain. L'Agence africaine de notation de crédit est une initiative continentale visant à fournir des notations de crédit indépendantes, crédibles et africaines aux Etats, aux collectivités territoriales et aux entreprises. Son objectif principal est de réduire la dépendance aux trois agences internationales de notation de crédit et de répondre aux besoins spécifiques des pays africains. Elle vise à offrir au continent l'opportunité de se doter d'un système de notation de crédit reflétant les réalités socio-économiques de l'Afrique et favorisant une représentation plus juste de sa solvabilité.

NIGERIA

Le déficit céréalier net a atteint 2 milliards \$ en 2023

Le Nigeria est le premier importateur de céréales d'Afrique subsaharienne. Avec l'augmentation démographique anticipée sur les prochaines décennies, les besoins devraient se renforcer.

En Afrique subsaharienne, le Nigeria est le pays qui affiche le plus important déficit céréalier net avec 2 milliards \$ en 2023, soit près de 15 % du total de la région (13 milliards \$). C'est ce qu'indique la Banque mondiale dans son dernier rapport intitulé « Transport connectivity for food security in Africa : strengthening supply chains ».

Dans le géant ouest-africain, second plus important producteur de céréales au sud du Sahara,

les besoins grandissants pour la consommation humaine et l'utilisation industrielle ont fourni un terrain favorable au développement des importations depuis deux décennies.

Si le pays affiche une quasi-auto-suffisance dans le maïs, principale céréale consommée et produite, c'est du côté du riz et du blé que le bilan des échanges commerciaux est le plus déficitaire.

Avec la demande soutenue dans un contexte marqué par une urbanisation croissante et un appareil productif qui peine à suivre le rythme, le volume des achats de ces deux céréales a atteint des niveaux records.

Alors que le blé n'occupe que le

4e rang dans le classement des céréales les plus consommées dans le pays derrière le maïs, le riz et le sorgho, il arrive au premier rang des graminées les plus importées.

Chaque année, près de 5 millions de tonnes de blé en provenance de Russie, de l'UE, du Canada arrivent dans le pays, essentiellement pour les besoins de l'industrie de la minoterie.

Dans le cas du riz, les importations dépassent annuellement les 2,4 millions de tonnes, même si les efforts publics ont permis d'augmenter l'offre locale en riz paddy et usiné sur les 10 dernières années.

D'après la Banque mondiale, la situation du Nigeria tranche net-

tement avec celle de l'Afrique du Sud. La nation arc-en-ciel affichait en 2023 un excédent céréalier net de 170 millions \$.

Le pays qui importe la totalité de la consommation de riz et plus de la moitié de celle de blé parvient à dégager un tel surplus grâce à ses exportations de maïs qui génèrent chaque année selon les données de Trademap entre 800 millions \$ et 1,2 milliard \$.

Au-delà de ces deux poids lourds, l'institution financière estime que globalement sur le continent, 7 pays ont un déficit céréalier de plus de 500 millions \$, 24 affichent un déficit compris entre 100 et 500 millions \$ alors que 17 ont un déficit allant jusqu'à 100 millions \$.

ÉTHIOPIE

KEFI reporte à 2027 la mise en production de la mine d'or Tulu Kapi

Depuis quelques mois, KEFI Gold s'active à mobiliser 240 millions \$ pour la construction de sa mine d'or Tulu Kapi en Éthiopie. La réussite de cette démarche est essentielle pour la concrétisation de ce projet, auparavant prévu pour démarrer en 2026. En Éthiopie, le projet aurifère Tulu Kapi piloté par KEFI Gold and Copper, est désormais programmé pour entrer en production à la mi-2027. Cette échéance annoncée par la société dans son rapport

annuel 2024 publié le vendredi 6 juin, marque un nouveau report dans le calendrier de développement de la future mine d'or.

En juin 2024, KEFI avait en effet annoncé son intention de mettre Tulu Kapi en exploitation au second semestre 2026. Avec ce nouveau calendrier, elle envisage d'atteindre la production commerciale sur le site d'ici fin 2027, avec une production moyenne de 164 000 onces d'or au cours de ses 7 premières années d'ex-

ploitation, et un pic attendu à 227 000 onces la quatrième année.

La société n'a pas expliqué les raisons de cette décision, mais notons qu'elle connaît ces dernières années des retards répétés dans la mobilisation des 240 millions USD nécessaires à la construction de la mine. Ce financement qui devrait être accordé par l'AFC et la Banque de commerce et de développement de l'Afrique orientale et australe (TDB), n'a toujours pas été bouclé à ce stade.

CÔTE D'IVOIRE CFM et SODEN veulent développer la 1re centrale électrique à biomasse de cacao

En Côte d'Ivoire, un projet pionnier vise à transformer les résidus de cacao en électricité renouvelable. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de valorisation des déchets agricoles au service de la transition énergétique et du développement durable.

Climate Fund Managers (CFM) et la Société des Énergies Nouvelles (SODEN) ont annoncé le mardi 3 juin la signature d'un accord de financement de 3 millions USD pour codévelopper à Divo, 200 km au nord d'Abidjan en Côte d'Ivoire, la première centrale électrique au monde qui soit connectée au réseau national et alimentée par des déchets de cacao.

La centrale de 76 MW devrait produire 550 GWh par an d'électricité renouvelable dès 2029, en valorisant 600 000 tonnes de coques, de cabosses, de fèves de cacao et d'hévéas en fin de vie. Elle devrait permettre d'éviter chaque année l'émission de 300 000 tonnes de CO₂, créer plus de 3900 emplois et générer 6,8 millions d'euros de retombées locales par an. Environ 36 000 petits planteurs de cacao bénéficieront également de revenus complémentaires.

Le financement servira à finaliser les études techniques, les permis, les évaluations environnementales et sociales, ainsi que le contrat de rachat d'électricité. Il est apporté par le fonds Climate Investor Two (CI2), géré par CFM, et prévoit jusqu'à 35 millions USD d'investissement en fonds propres à la clôture financière en 2026. Depuis août 2024, des négociations sont en cours avec l'État ivoirien pour l'obtention d'une concession et la signature d'un contrat d'achat d'électricité à long terme. SODEN a déjà investi plus de 2 millions d'euros pour faire avancer la phase préparatoire.

« La centrale de Divo constitue une solution innovante et reproductible pour répondre aux objectifs énergétiques et climatiques de la Côte d'Ivoire. Chaque année, la production de cacao génère des millions de tonnes de déchets non valorisés, qui n'apportent aucun revenu aux producteurs. En exploitant cette ressource encore inexploitée pour produire une énergie propre et fiable, nous transformons un défi national en une opportunité de croissance durable, de prospérité rurale et de renforcement du système énergétique » a déclaré Yapi Ogou, le Directeur général de la société.

GUERRE COMMERCIALE

Les États-Unis et la Chine annoncent un accord sur «un cadre général»

Réunis à Londres, les négociateurs chinois et américains sont parvenus à "un accord de principe sur un cadre général" pour traiter leurs différends commerciaux.

L'accord devra désormais être validé par Donald Trump et Xi Jinping. Les négociateurs américains et chinois ont annoncé dans la nuit de mardi à mercredi s'être accordés sur un "cadre général" pour lisser leurs différends commerciaux, laissant le soin à leurs présidents respectifs de le valider. Il s'agit de l'épilogue de deux jours de réunion à Londres, qui se sont poursuivies jusque tard dans la soirée de mardi. "Les deux parties sont parvenues à un accord de principe sur un cadre général (...) et vont rendre compte de ce cadre général à leurs dirigeants respectifs", a déclaré à la presse le représentant chinois au Commerce international Li Chenggang, vers minuit heure locale (23H00 GMT).

Trump et Xi devront valider l'accord

"L'idée, c'est que nous allons rentrer, parler avec le président (américain Donald) Trump et nous assurer qu'il approuve. Ils (les Chinois) vont rentrer et parler au président Xi (Jinping) pour s'assurer qu'il approuve", a décrit de son côté le ministre américain du Commerce Howard Lutnick. "Et si c'est le cas, nous allons mettre en oeuvre ce cadre général sur lequel nous avons durement travaillé ces deux derniers jours", a-t-il ajouté. Howard Lutnick s'est aussi dit convaincu que les tensions autour des exportations chinoises de terres rares seront "résolues" dans le cadre de cet accord. Les terres rares chinoises constituent un enjeu clef des négociations, les Etats-Unis souhaitant rétablir le rythme des expéditions de ces métaux stratégiques, actuellement bien plus bas "que celui considéré comme optimal par les entreprises", a souligné sur CNBC

Kevin Hassett, principal conseiller économique de Donald Trump. Ces matières premières sont cruciales pour les batteries électriques, les éoliennes ou encore les systèmes de défense (missiles, radars, satellites).

"Aussi vite que possible"

Le cycle de discussions de Londres visait à prolonger la trêve arrachée un mois plus tôt à Genève. Courant jusqu'en août, celle-ci avait amené les deux premières puissances économiques à réduire substantiellement leurs droits de douane respectifs pour une durée de 90 jours. Mais un nouvel accès de fièvre avait menacé à nouveau, après que Donald Trump eut accusé Pékin de ne pas respecter les termes de l'accord de désescalade signé à Genève.

SUISSE

Hausse du chiffre d'affaires et recul de l'emploi dans les branches économiques au 1er trimestre 2025

Les branches de l'économie suisse orientées sur le marché dressent un portrait nuancé du 1er trimestre 2025: par rapport au même trimestre de l'année précédente, elles ont enregistré une hausse des chiffres d'affaires de 2,1%, mais une baisse de l'emploi de 0,1% (emploi total +0,6%). C'est ce qui ressort des résultats provisoires établis par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le secteur secondaire a connu une évolution contrastée au 1er trimestre 2025: l'industrie a enregistré une hausse des chiffres d'affaires de 2,5%, mais une baisse de l'emploi de 0,4%. Dans la construction, tant les chiffres d'affaires

(+5,0%) que l'emploi (+1,5%) ont augmenté. L'évolution n'a pas été identique dans toutes les branches économiques du secteur tertiaire au 1er trimestre 2025: dans les services, les chiffres d'affaires ont progressé de 1,7% par rapport au même trimestre de l'année précédente, alors que l'emploi a légèrement reculé, de 0,2%. Celui-ci a en revanche progressé de 0,7% dans l'ensemble du secteur tertiaire. Dans le commerce de détail, les chiffres d'affaires ont augmenté de 1,7% pendant la période sous revue, tandis que l'emploi a baissé de 1,8%.

En point de mire: la croissance solide de la construction en Suisse

Le domaine de la construction en Suisse a connu une solide dynamique de croissance ces dix dernières années. De 2015 à 2024, l'emploi y a progressé de 6,6%, soit nettement plus que dans l'industrie, où il n'a augmenté que de 2,5%. Dans le même temps, les chiffres d'affaires se sont accrus de 11,3% dans la construction et encore bien davantage dans l'industrie, où ils ont progressé de 40,2%.

L'évolution a été similaire dans les deux branches en 2024, dernière année pour laquelle nos données sont disponibles: la construction a enregistré une croissance de 3,5%, l'industrie de 4,0%. La construction représente une part importante de l'emploi (34%) dans le secteur secondaire, mais l'industrie en constitue la plus grande partie (66%). Quant aux chiffres d'affaires, ils sont imputables pour 20% à la construction et pour 80% à l'industrie. Ces résultats montrent que la construction en Suisse se maintient durablement en bonne forme et représente une branche économique importante, à forte croissance.

APRÈS CINQ ANS D'INCERTITUDE

Le Chili renoue avec la croissance

Les derniers chiffres de la croissance chilienne montrent une hausse inattendue de la production, notamment dans le secteur minier. Le pays présidé par Gabriel Boric cherche à conforter ces résultats en facilitant l'investissement étranger dans les minerais critiques et l'énergie verte. « Le redressement de l'économie est en cours », a affirmé dimanche 1er juin le président du Chili Gabriel Boric, lors de son al-

location annuelle au Parlement. Alors que la croissance du pays stagne depuis une dizaine d'années, « notre gouvernement [a créé] les conditions pour inverser cette situation », a ajouté le chef d'Etat de gauche. Et les résultats des derniers jours pourraient bien lui donner raison. Selon les données de l'Indice mensuel de l'activité économique (Imacec), la croissance chilienne a augmenté de 2,5 % d'avril 2024 à

avril 2025. Une hausse significative après seulement 0,5 % de croissance en 2023. « Après la crise sociale de 2019, deux processus constitutionnels avortés et la pandémie, ces nouveaux chiffres mettent en évidence une normalisation de l'économie chilienne après les incertitudes de ces dernières années », analyse Guillermo Larrain, économiste à l'université du Chili. « Ce résultat ne traduit pas une

augmentation de la productivité mais plutôt la croissance de la main-d'oeuvre avec beaucoup d'immigration sur une période courte », estime François Meunier, économiste franco chilien. Sur les cinq dernières années, le nombre de personnes étrangères au Chili a augmenté de 46,8 % selon le Service des migrations. Aujourd'hui, les migrants, majoritairement vénézuéliens, représentent 10 % de la population chilienne.

Pour l'Imacec, cette croissance s'explique surtout par une augmentation de la production dans le secteur minier et particulièrement du cuivre dont le Chili est le premier producteur mondial. « Le Chili dispose de nombreuses ressources minières essentielles pour la croissance mondiale. Les pays développés sont en compétition pour prendre position sur ces minerais stratégiques et cela est bénéfique pour le Chili »

LA PRÉSIDENTE DE LA BCE, CHRISTINE LAGARDE, LA SOULIGNÉ

La résolution de la guerre commerciale demande des concessions de la part de tous

Les politiques commerciales coercitives ne parviennent pas à résoudre les déséquilibres financiers et les conséquences économiques sont si néfastes pour tous que toutes les parties doivent peser les ajustements politiques pour résoudre les différends, a déclaré mercredi la présidente de la Banque centrale européenne (BCE), Christine Lagarde. La guerre commerciale des États-Unis déclenchée en avril par Donald Trump, et ponctuée de revirements

soudains, a ébranlé les économies et continuent de chambouler le commerce mondial alors que les pays négocient avec Washington. Christine Lagarde, qui s'exprimait lors d'une rare visite à Pékin, a déclaré que tous les pays devaient prendre leurs responsabilités et modifier les politiques qui ont conduit à un excès d'offre ou de demande, faute de quoi les barrières commerciales et leurs probables représailles éroderont la croissance mondiale.

"Nous avons assisté à une forte augmentation de l'utilisation des politiques industrielles visant à stimuler les capacités nationales", a déclaré la présidente de la BCE devant la Banque populaire de Chine, ajoutant que les subventions pour soutenir les industries domestiques ont triplé dans le monde depuis 2014. La Chine a largement recours à ces subventions dans le cadre de sa politique de soutien aux exportations, alimentant des critiques de concurrence

faussée. Christine Lagarde a toutefois rappelé que d'autres pays, notamment émergents, utilisaient aussi ce système et que la croissance de la part des États-Unis dans la demande mondiale ces dernières années reflétait des dépenses publiques excessives. La résolution du conflit passe par un respect plus strict des règles mondiales et par la conclusion d'accords bilatéraux ou régionaux fondés sur des avantages mutuels, a-t-elle conclu.

DANEMARK

L'âge de la retraite passera à 70 ans en 2040

Le Parlement danois a adopté, une loi relevant l'âge légal de départ à la retraite, aujourd'hui à 67 ans. Depuis la réforme de 2006, celui-ci est indexé sur l'espérance de vie et révisé tous les cinq ans. Au Danemark, depuis la réforme de 2006, l'âge légal de départ est indexé sur l'espérance de vie et révisé tous les cinq ans. En 2030, il passera à 68 ans, et en 2035, il sera de 69 ans. La nouvelle loi fixe à 70 ans l'âge de la retraite pour toutes les personnes nées après le 31 décembre 1970, autrement dit celles qui auront 69 ans en 2040 et après. A l'été 2024, la cheffe du gouvernement, la sociale-démocrate Mette Frederiksen, 47 ans, s'était dite prête à revoir le système, une fois que l'âge de départ aurait atteint 70 ans. « Nous ne croyons plus au caractère automatique de la hausse du départ à la retraite », a-t-elle déclaré en août au quotidien Berlingske.

216 MILLIARDS DE VISITES SUR LES SITES PIRATES

le manga, nouveau moteur du piratage

Alors que le piratage global connaît une légère baisse en 2024, une catégorie détonne par sa progression fulgurante : le manga !

Selon les dernières données publiées par MUSO, les sites de piratage attirent encore plus de 200 milliards de visites par an, mais la répartition du trafic évolue considérablement selon les types de contenus.

Un volume encore massif malgré un léger recul

Le piratage en ligne reste un phénomène massif. Alors que nous évoquons très régulièrement les opérations de lutte contre le piratage d'événements sportifs et l'IPTV, il est cette fois-ci question de téléchargement illégal. On apprend ainsi qu'en 2024, les sites pirates ont enregistré 216 milliards de visites, selon les données collectées par la société britannique MUSO, spécialisée dans le suivi du piratage numérique. Cela représente une baisse de 5,6 % par rapport à l'année précédente (229 milliards de visites), mais le chiffre reste colossal. Parmi les contenus les plus consommés illégalement, la télévision domine largement avec 44,6 % du trafic total. Mais un autre secteur connaît une dynamique bien différente : le piratage de livres, et plus précisément de mangas.

L'essor spectaculaire du piratage de mangas

La catégorie "publishing", qui englobe les livres, journaux et BD, représente 30,7 % du trafic pirate mondial. Et cette part est en nette hausse. En 2024, les sites spécialisés dans ce type de contenu ont attiré 66,4 milliards de visites, contre 63,6 milliards un an plus tôt. Soit une croissance de 4,3 %, à contre-courant des autres secteurs. Ce boom est largement porté par le manga, qui représente à lui seul plus de 70 % du piratage dans la catégorie édition. À l'inverse, le piratage de livres traditionnels stagne autour de 5 % du trafic total. L'engouement mondial pour les mangas – stimulé par les adaptations animées, les réseaux sociaux et les plateformes de lecture en ligne – ali-



mente une consommation frénétique, souvent illégale, notamment dans les régions où les traductions officielles arrivent tardivement.

Parmi les pays les plus actifs en matière de piratage, les États-Unis restent sur le podium représentant 12,3 % du trafic mondial, soit 26,7 milliards de visites en 2024. Ils devancent l'Inde (17,6 milliards), la Russie, l'Indonésie et le Vietnam. À noter : en termes de visites par internaute, ce sont le Canada et l'Ukraine qui se distinguent. Dans la catégorie "publishing", les États-Unis sont également en tête, suivis par l'Indonésie, la Russie, le Brésil... et le Japon. Fait remarquable : le Japon, pourtant absent du top 15 mondial du piratage, figure dans le top 5 du piratage de mangas, confirmant une consommation illégale significative même dans le pays d'origine.

La musique et le cinéma n'ont plus la côte

Si le piratage de mangas explose, d'autres contenus enregistrent des baisses notables. Le piratage de films recule de 18 % sur un an. MUSO l'explique en partie par une offre cinématographique moins dense, avec

moins de blockbusters susceptibles de susciter un pic de piratage.

Du côté de la musique, la baisse atteint 19 %, une tendance que MUSO attribue à la généralisation des services de streaming comme Spotify, Apple Music ou YouTube Music. Grâce à des applications sécurisées et une accessibilité accrue, les usages se sont déplacés vers des offres légales, réduisant l'incitation au piratage. Au-delà des chiffres bruts, MUSO met en avant une lecture stratégique de ces données. Le piratage, selon l'entreprise, révèle souvent une demande mal servie par les circuits légaux : délais de sortie, prix élevés, ou fragmentation des catalogues. En cela, les pics de consommation illégale peuvent signaler des opportunités commerciales manquées. Un constat que l'on peut aisément partager pour la France en ce qui concerne les droits TV de la Ligue 1 ! En attendant, si le piratage global recule doucement, les usages se déplacent. S'il est évident que la lutte contre le piratage continue de se jouer sur le terrain technique, elle se joue aussi tout autant sur celui de l'offre légale.

Source : Torrent Freak

10 Md\$ de revenus pour OpenAI

La firme de Sam Altman annonce avoir atteint un chiffre d'affaires de 10 milliards de dollars en 2025, presque le double par rapport à l'an dernier. Cette croissance rapide est portée par le succès de ChatGPT, utilisé par plus de 500 millions de personnes chaque semaine, et par l'adoption de ses API et offres pro par 3 millions de sociétés. Malgré ces résultats, OpenAI fait face à des coûts élevés liés au développement des infrastructures (serveurs, stockage et réseau) nécessaire au bon fonctionnement de ses IA. L'entreprise vise désormais 125 milliards de dollars de revenus d'ici 2029, tout en réfléchissant à modifier sa structure juridique pour envisager une IPO.

Dernier délai pour les Mac Intel

Apple annonce que macOS 27 ne sera compatible qu'avec les Mac Apple Silicon, laissant 12 mois aux utilisateurs de Mac Intel pour changer de machine. Parallèlement, la firme change la numérotation de ses systèmes : après macOS 15, la prochaine version s'appellera macOS 26, tout comme iOS, iPadOS, tvOS et watchOS, pour refléter l'année de sortie (2026) et unifier ses OS. Ce changement vise à simplifier la compréhension des versions et à renforcer la cohérence de l'écosystème Apple. Toutefois, Apple continuera de fournir des mises à jour de sécurité pour les machines Intel pendant deux ans, ce qui évite une obsolescence immédiate. Cette décision marque une volonté claire de la firme de se concentrer sur une seule architecture, pour simplifier le support.

Décès de Bill Atkinson, un des concepteurs de l'interface Macintosh

Bill Atkinson est décédé à l'âge de 74 ans. Il a mené toute sa carrière chez Apple, où il a contribué à l'interface graphique du Lisa et du Macintosh, rendant ces machines accessibles à des millions d'utilisateurs.

Cocréateur de l'interface graphique du Macintosh avec Susan Kare, Bill Atkinson a contribué à rendre ces machines accessibles à des millions d'utilisateurs. Après des études à l'Université de Californie à San Diego (mathématiques et informatique), il se tourne vers la neurochimie à l'Université de Washington (doctorant), avant d'intégrer Apple en 1978 (employé numéro 51 recruté par Jef Raskin). Il est décédé jeudi soir à son domicile de Portola Valley, dans la Silicon Valley en Californie, dans la baie de San Francisco. Sa famille a

annoncé sur Facebook que son décès était lié à un cancer du pancréas. En 1979, Steve Jobs (CEO d'Apple), accompagné d'une petite équipe dont Bill Atkinson, est invité au Xerox Parc (Palo Alto Research Center). Ils y découvrent des innovations clefs : interface graphique avec fenêtres, icônes et menus déroulants, double-clic et souris comme pointeur. Ces avancées marquent Bill Atkinson, qui reprend et améliore ces principes pour concevoir plusieurs concepts fondamentaux de l'interface graphique du Lisa et du Macintosh. C'est ainsi qu'il développe QuickDraw, la bibliothèque graphique fondamentale du Lisa puis du Macintosh, permettant l'affichage rapide de formes, textes et images, et rendant possible la fameuse interface graphique du bureau avec



sa barre de menus, son système de démarrage en haut à droite et sa poubelle en bas à droite. Au-delà de QuickDraw, Bill Atkinson est l'auteur d'applications comme MacPaint, livré avec le Macintosh original en 1978, qui a été l'un des premiers programmes grand public permettant de créer et manipuler des

images pixel par pixel, familiarisant des millions d'utilisateurs à la souris et à l'interface graphique. C'est cependant avec HyperCard, lancé en 1987, que ce dernier signe une autre innovation majeure, qui a marqué les entreprises et les universités. Ce logiciel combinait texte et images au sein d'une base de données hypertexte simple d'usage des « cartes » interactives reliées par des boutons. Grâce au langage de script HyperTalk, HyperCard offrait la possibilité à des utilisateurs non programmeurs de créer leurs propres petites applications interactives.

Une collaboration essentielle

Bill Atkinson n'a pas œuvré seul dans cette transformation du paysage informatique. Aux côtés d'autres figures d'Apple, il a

contribué à façonner l'interface graphique du Macintosh et à rendre ces technologies accessibles au grand public. Parmi eux, Susan Kare, graphiste et designer, a conçu les icônes du Macintosh — poubelle, souris, Happy Mac — ainsi que les polices bitmap qui définissent toujours l'identité visuelle d'Apple. Recrutée en 1982 par Andy Hertzfeld, autre acteur majeur du développement du Macintosh, Susan Kare a marqué le design logiciel d'Apple. Par ailleurs, en 1989, Bill Atkinson, Andy Hertzfeld et Marc Porat cofondent General Magic, considérée comme le précurseur des PDA. En reconnaissance de son rôle décisif dans le développement du Lisa et du Macintosh, Steve Jobs lui attribua le titre d'Apple Fellow, soulignant ainsi son apport fondamental à l'histoire de la firme de Cupertino.

KIA SPORTAGE (2025) Plus qu'un simple lifting

Le Kia Sportage a droit à une mise à jour importante, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, qui doit lui permettre de viser à nouveau les sommets de sa catégorie.

Comptant parmi les best-sellers de Kia en Europe et des SUV du segment C de manière générale, le Kia Sportage a vu la concurrence évoluer, se renouveler et s'étoffer de manière importante ces dix-huit derniers mois. De quoi justifier de passer lui aussi par la case "facelift de mi-carrière". Mais il ne se contente pas de se repoudrer le nez et arrive avec de nombreuses mises à jour pour compléter ses nouveaux atouts.

Carrosserie, design et dimensions

Sur le plan visuel, le Sportage mis à jour affiche désormais un air de famille avec les dernières nouveautés de la marque, adoptant une signature lumineuse similaire aux EV3, EV4, EV6 restylée ou EV9, mais également à la Picanto mise à jour récemment. Il en résulte une proue à la fois plus massive, moderne et mature. De nouvelles jantes viennent rajeunir le profil tandis que la signature lumineuse arrière est retravaillée également. Des changements qui influent peu sur les dimensions extérieures, la longueur croissant de 25 mm pour atteindre 4540 mm. La hauteur, la largeur et l'empattement restant inchangés à respectivement 1650, 1865 et 2680 mm. Le volume de coffre n'évolue donc pas non plus avec de 562 à 1751 l (essence) ou 587 à 1776 l (hybride). À l'intérieur, les évolutions sont mineures avec un nouvel écran central incurvé de 12,3 pouces qui adopte



une version mise à jour du logiciel ccNc de Kia et un affichage tête haute de 10 pouces lui aussi amélioré. De même, il reçoit un nouveau

volant à deux branches. Fort heureusement, le petit bandeau haptique reprenant les commandes de climatisation etc. est conservé.

Enfin, l'insonorisation aurait été améliorée.

Spécifications et prix

Sur le plan mécanique, le Kia Sportage 2026 sera lancé dans un premier temps en version essence et hybride autochargeable de 239 ch, les deux faisant appel au bien connu 4 cylindres en ligne turbo 1.6, la variante hybride rechargeable arrivant ultérieurement. Les tarifs ne sont pas encore connus pour la Belgique mais les commandes devraient être ouvertes d'ici fin 2025, ce qui implique que la version hybride rechargeable sera immédiatement disponible également.

Volvo réinvente la ceinture de sécurité, encore une fois

En 1959, Volvo révolutionnait la sécurité automobile avec la ceinture à trois points. En 2026, la marque suédoise franchira une nouvelle étape avec une ceinture multi-adaptative capable de s'ajuster à chaque passager, en temps réel. Toujours en quête d'un progrès tangible plutôt que d'un gadget spectaculaire, Volvo s'apprête à introduire en 2026 une technologie inédite de retenue, baptisée « multi-adaptive safety belt ». La première Volvo à en être équipée sera l'EX60, futur SUV électrique de la marque. À la clé : une protection qui s'ajuste non seulement à la violence du choc, mais aussi à la morphologie et à la posture de chaque passager.

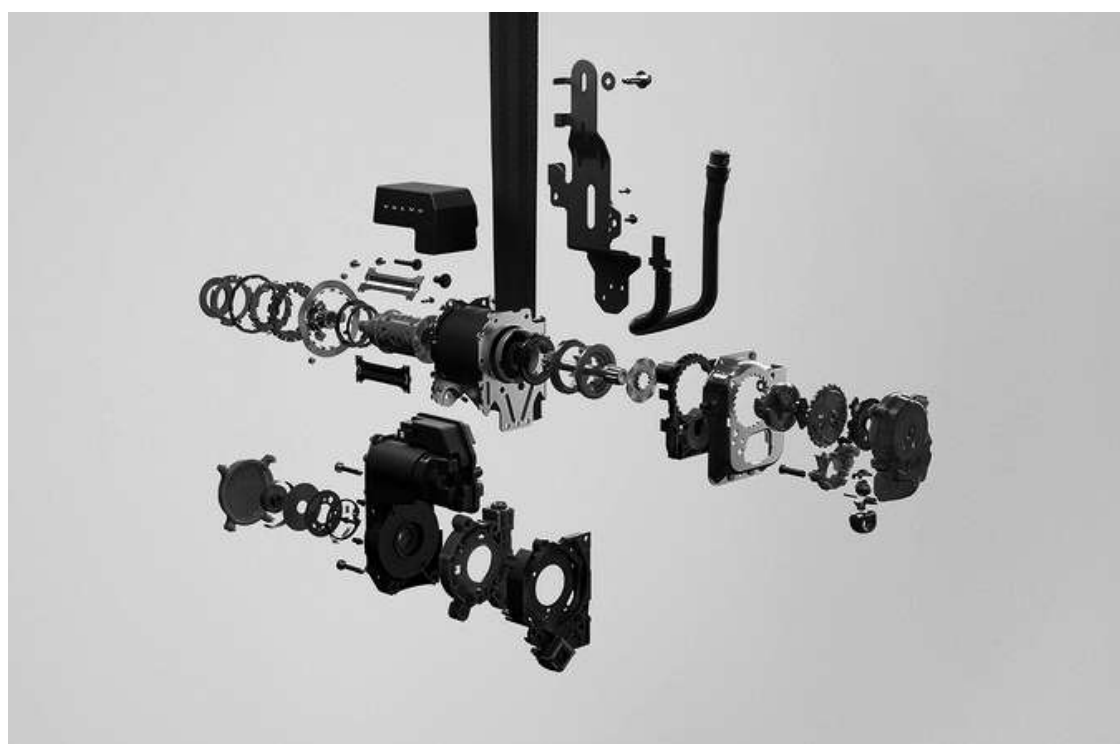
Sécurité adaptative

Concrètement, cette nouvelle génération de ceinture s'appuie sur les capteurs embarqués du véhicule – intérieurs, extérieurs et spécifiques aux collisions – pour analyser une multitude de paramètres : vitesse, direction, angle d'impact, mais aussi taille, poids, gabarit et position du corps.

En une fraction de seconde, l'algorithme choisit l'un des onze profils de limitation de charge – contre trois jusqu'ici – pour moduler la tension appliquée. Objectif : réduire les risques de lésion thoracique ou crânienne, que l'impact soit violent ou modéré.

Une ceinture qui apprend

Particularité notable : le système évolue dans le temps grâce à des mises à jour logicielles à distance (OTA). En analysant les données réelles issues d'accidents, Volvo ajuste les réponses de ses dispositifs de sécurité pour intégrer de nouveaux cas de figure. Une forme d'apprentissage progressif, assisté par l'intelligence artificielle, qui prolonge la philosophie maison : s'adapter à la réalité, pas seulement aux protocoles de test. Intégrée à un écosystème plus vaste – airbags, capteurs d'occupation, aides à la conduite – cette ceinture fonctionne en symbiose avec les autres dispositifs, dans une vision systémique de la sécurité.



Fidèle à sa vocation

Ce développement n'est pas un geste isolé. Depuis plus d'un

demi-siècle, Volvo fonde ses choix sur l'analyse de plus de 80 000 accidents réels. Une base de données unique, empirique, qui dépasse les exigences

réglementaires pour créer des voitures aussi sûres que possible, quelles que soient la morphologie, la position ou la situation de leurs occupants.

Puissant poison									Détruis		Cantine huppée Général sudiste	
Fruste		Sièges		Hippiques		Métal		Réprimande	Tresser			
								Immobile				
								Perdue				
Confiserie		Prénom féminin		Possessif		Ristournes						
								Mioches Particule qui renforce le oui				
Festin						Valse					Golfe marin	Anneaux pour cavalier
Ville du Nevada												
				Petit meuble de salon		Chaine de télé française				Île française		
										Métamor- phose		
Avancée	À l'intérieur							Vagabon- dait				
	Exécute							Rognon				
						Roue à gorge			Département			
									Id est			
Acteur français (Jean)		Pronom personnel Habitant d'une ville du midi de la France				Merveille		Contesta			Intermé- diaire	
					Sou							
					Lapidaire							
Plante ornementale Mouvement compulsif				Épais					On le respire			
				Haute coiffure					Créateur			
			Salve				Imaginaires		Prairies Petite étendue d'eau			
Doctrine fondéesur la propriété collective entre l'URSS et la Russie											Pétillant ration	Distinguée
			Âpre					Nivelé				
			Ouvre la panse									
Avertie	Existera					Inusités Premier continent connu					Moutard	
	Rouspé- teur							Écrivain français (Eugène)	Pour la balle de golf			
Paragraphe		Orateur grec		Beaucoup					Espace pour boxeurs			
						Enduit Déchif- frai			Flamme	Note de musique On le donne en musique		
Aurore				Rivière bretonne					Pâtis- serie			
Empester									Sélénium			
				Plante herbacée				Derrière				
Bramé				Axe mécanique						Équerre		

ACCIDENTS DE LA ROUTE

46 morts et 2006 blessés en une semaine

Quarante-six (46) personnes sont décédées et 2006 autres ont été blessées dans 1495 accidents de la route, survenus du 1 au 7 juin en cours à travers le pays, indique, mercredi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Aïn Defla avec 6 morts et 41 blessés dans 26 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 1354 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (132 incendies), Annaba (70) et Aïn Defla (60). En outre, les secours de Protection civile ont effectué 8820 interventions pour le sauvetage de 328 personnes en situation de danger et exécuté 7116 opérations diverses d'assistance.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 67 \$

Les cours du pétrole ont progressé légèrement mercredi, tirés par un accord de principe sur un "cadre général" dans les négociations commerciales entre les Etats-Unis et la Chine. Vers 09H50 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, prenait 0,66% à 67,31 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juillet, gagnait 0,83% à 65,52 dollars. Les négociateurs américains et chinois ont annoncé dans la nuit de mardi à mercredi s'être accordés sur un "cadre général" pour lisser leurs différends commerciaux, laissant le soin à leurs présidents respectifs de le valider. Washington et Pékin étant les deux premiers consommateurs de pétrole, le cours du brut est particulièrement dépendant de la santé économique des deux pays.

BLIDA

Près de 9.000 agriculteurs bénéficiaires de contrats de concession depuis 2010

Quelque 8.799 agriculteurs de la wilaya de Blida ont bénéficié de contrats de concession agricole depuis 2010 à ce jour, a-t-on appris, mercredi, des services de la wilaya. Ce nombre de contrats de concession agricole couvrant une superficie globale de près de 37.000 hectares ont été délivrés au titre du dossier d'assainissement et de récupération des terres agricoles concédées par l'Etat dans le cadre de la loi 10-03 du 18 août 2010 fixant les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat et stipulant la conversion du droit de jouissance perpétuelle en droit de concession, selon la même source. L'opération est à un "stade très avancée". Le taux de traitement des dossiers introduits auprès de l'Office national des terres agricoles (ONTA) est de 98% sur un total de 9.393 demandes, est-il précisé.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco



Jeudi 12 juin 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

AFREXIMBANK

L'Algérie, un modèle de soutenabilité extérieure dans une Afrique sous pression

L'Algérie se distingue en 2025 par une position financière saine, grâce à une politique rigoureuse de gestion de la dette et à une solide couverture des importations, dans un contexte continental marqué par une dégradation générale des équilibres extérieurs, a indiqué la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) dans son dernier rapport sur la dette en Afrique. Alors que de nombreux pays africains peinent encore à redresser leur trajectoire d'endettement, le faible ratio dette/exportations de l'Algérie, un indicateur crucial de la soutenabilité de la dette extérieure, illustre une politique budgétaire prudente combinée à des revenus d'exportation solides, selon le rapport "Etat des lieux du fardeau de la dette en Afrique et dans les Caraïbes", publié sur le site web d'Afreximbank. D'après les chiffres présentés, 14 pays africains dépassent encore en 2025 le seuil

critique de 180 % pour le ratio dette/exportations, seuil défini par le Cadre de viabilité de la dette (DSF) comme la limite à partir de laquelle le risque de détresse financière devient élevé. Des pays comme l'Erythrée, le Soudan ou Sao Tomé-et-Principe présentent même des ratios supérieurs à 800 %, révélant une situation particulièrement alarmante. L'Algérie, en revanche, reste largement en dessous de ce seuil et affiche le ratio le plus faible du continent, est-il souligné dans le rapport d'Afreximbank. La performance algérienne est également mise en avant dans l'analyse des réserves de change. Selon le rapport, l'Algérie figure parmi les pays les plus résilients d'Afrique, avec près de 17 mois de couverture des importations projetés en 2025, dépassant largement le seuil recommandé par le FMI, fixé à trois mois depuis 2000. En moyenne, l'adéquation des réserves en

Afrique est restée au-dessus de ce seuil de référence au cours des deux dernières décennies, mais cette situation se détériore : alors que la couverture moyenne dépassait 10 mois entre 2005 et 2007, elle est tombée à 4,5 mois en 2023 et devrait reculer à 4,3 mois en 2025. Toujours selon Afreximbank, seuls 28 pays africains devraient dépasser le seuil des trois mois en 2025. A l'inverse, des pays comme le Zimbabwe, le Bénin ou le Congo (Brazzaville) devraient afficher moins d'un mois de couverture, exposant leurs économies à un risque élevé de crise de la balance des paiements. Pour renforcer la résilience extérieure, Afreximbank recommande aux pays africains "une gestion prudente des réserves, une diversification des actifs de réserve, ainsi que l'élargissement de la base d'exportation vers des secteurs à forte valeur ajoutée et moins volatils".

MONNAIE

Le dollar statique avant le rapport sur l'inflation américaine

Le dollar piétine mercredi en attendant des chiffres sur l'inflation en mai qui devrait montrer les effets de la guerre commerciale sur l'économie américaine, et après les détails du "cadre général" sur lequel Washington et Pékin ont dit s'être accordés. Dans la matinée, le billet vert s'affaissait de 0,09% face à l'euro, à 1,1436 dollar, et s'affichait quasiment stable (-0,01%) par rapport à

la livre, à 1,3502 dollar. L'indice des prix à la consommation (CPI) pour mai est attendu en légère accélération aux Etats-Unis, à 2,4% sur un an d'après le consensus des analystes interrogés par Bloomberg et celui de Marketwatch, contre 2,3% en avril. Ces données seront les premières à évaluer l'impact sur un mois complet des surtaxes douanières référence de 10% et de l'incertitude

commerciale, les entreprises et les consommateurs anticipant de nouvelles hausses tarifaires et de potentielles perturbations d'approvisionnement, notent les analystes. A l'issue de deux jours de réunion à Londres, les négociateurs américains et chinois ont annoncé dans la nuit de mardi à mercredi s'être accordés sur un "cadre général" pour lisser leurs différends commerciaux, laissant le soin à leurs

présidents respectifs de le valider. Le ministre américain du Commerce Howard Lutnick s'est dit convaincu que les tensions autour des exportations chinoises de terres rares seront "résolues" dans le cadre de cet accord, sans détailler son contenu. Aussi, cet épilogue de la seconde rencontre sino-américaine n'a suscité qu'une faible réaction des marchés", constate un analyste.

Chronique Eco

d'Anouar El Andaloussi

La Cour des comptes, le principal pilier de la gouvernance publique

Tous les pays disposent d'une institution supérieure de contrôle des finances publiques. Les appellations diffèrent mais les grands principes et les objectifs sont très convergents, même si des nuances sont constatées. Ainsi, on trouve les terminologies : Cour des comptes (la plus usitée), Tribunal des comptes (Portugal, Espagne...), Cour suprême des comptes (Iran), Contrôleur/Vérificateur Général (USA, Canada...), Auditeur Général (Suède, ...). En matière de missions aussi il y a une forte convergence, mais celles-ci ont évolué progressivement pour aboutir à des standards et des normes universels. Les cours des comptes sont, dans tous les pays, le principal dispositif de la gouvernance publique. En effet, elles incarnent, à travers leurs missions, les grands principes de la gouvernance : Transparence, rendre compte (responsabilité), information des citoyens, lutte contre la corruption et performance. Originellement, la Cour des comptes effectue la vérification des comptes publics dans le cadre du contrôle de la conformité des opérations comptables. En somme un contrôle à posteriori de la régularité de la dépense publique. Par la suite, les Etats ont jugé utile de confier à leurs Cours des comptes des missions plus larges et plus complexes, car elles renvoient à la responsabilité des

fonctionnaires, à l'évaluation de l'action publique et à l'information des élus. Cette évolution a été accompagnée par une nouvelle terminologie ; on parle de l'audit des comptes, de la qualité de la gestion, de l'évaluation des politiques et programmes publics et même de la performance des entreprises et organismes publics se situant dans la sphère marchande. Dans le contexte algérien, la Cour des comptes est une institution supérieure de contrôle prévue par la Constitution révisée en 2020. L'article 201 de la Constitution stipule que « ...la Cour des comptes participe à la promotion de la gouvernance et de la transparence dans la gestion des deniers publics et de la reddition des comptes. ». En matière d'information des citoyens, la Constitution révisée a introduit une nouvelle disposition imposant au Président de la Cour des comptes la publication du rapport annuel. Jusqu'en 2020, cette publication était soumise à l'autorisation préalable du Président de la République. En effet, entre 2000 et 2020, seuls deux rapports annuels ont été publiés, alors que depuis 2021, les rapports sont publiés régulièrement et de l'avis des connaisseurs de la chose publique, la qualité de ces rapports est considérée comme très bonne. Les bonnes pratiques en matière de gouvernance fi-

nançière sont fortement liées à l'exercice des missions par l'institution de contrôle. Un avant-projet de loi organique définissant l'organisation et précisant les missions et les règles de fonctionnement ainsi que le statut de son personnel a été élaboré. Il faut espérer que le projet de loi ait prévu un renouvellement des missions en allant vers de nouveaux champs d'investigation comme l'Audit des systèmes de gestion pour renforcer la sincérité des comptes et l'image de fidélité du résultat des opérations ainsi que la situation patrimoniale de l'Etat... Le contrôle de la qualité de gestion doit aussi s'ouvrir sur de nouvelles méthodologies d'évaluation de la performance des organisations publiques. Aujourd'hui, les Cours des comptes s'inspirent fortement, pour leurs techniques et outils de contrôle, des pratiques des cabinets d'Audit. Elles vont jusqu'à la certification des comptes sur le modèle des commissariats aux comptes des entreprises économiques. Il faut espérer aussi que les moyens d'intervention de la Cour se renforcent davantage en ressources humaines et en moyens techniques. Par ailleurs, il serait aussi souhaitable de voir le renforcement du contrôle au niveau territorial par les chambres territoriales qui gagneraient à être plus autonomes et mieux dotées en ressources.